

ESSAI SUR LE CHÉÏKHISME.

I

CHEÏKH AHMED LAHÇAHI

PAR

A. L. M. NICOLAS

Consul de France à Tauris.

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

68, RUE MAZARINE, 68

—
1910

ESSAI SUR LE CHÉÏKHISME.

I

CHÉÏKH AHMED LAHÇANI

ESSAI SUR LE CHÉÏKHISME.

I

Ouvrages du même auteur :

- La Divinité et le Vin chez les poètes Persans.*
(Maisonneuve).
Les sept preuves de la Divinité du Bâb. (idem).
Quelques Odes de Hafiz. (Leroux).
Le Bèyân Arabe. (Leroux).
Séyyèd Ali Mohammed dit le Bâb. (Dujarric).
Le Bèyân Persan (sous presse).
-

CHÉÏKH AHMED LAHÇAHI

PAR

A. L. M. NICOLAS

Consul de France à Tauris.

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

68, RUE MAZARINE, 68

1910

PRÉFACE.

Les Esna-Achéri se divisent en deux branches : l'une est celle qui s'intitule Moujtéhédine et qui renferme, de nos jours, la grande majorité des musulmans de la Perse ; l'autre est celle des Akhbaryne, qui dominaient autrefois dans l'Iran, mais qui ont dû peu à peu céder la place aux Moujtéhédine.

D'après les Akhbari, nous devons agir suivant la tradition, les hadis qui nous sont parvenus du Prophète et des Imams, sans rien y ajouter de notre crû et sans rien en retrancher. Les Moujtéhédine, au contraire, y ajoutent, de leur propre autorité, le résultat des opérations de leur esprit qui les amène à une opinion (-Zenn-) à laquelle ils donnent force de loi. De plus, ils se permettent de rejeter tel ou tel Hadis sans raisons suffisamment valables aux yeux des Akhbari.

Le Chéikhisme, doctrine nouvelle, qui précède immédiatement le Bábisme qu'elle enfante, a fait

couler autrefois des flots de sang, et en fait encore couler de nos jours à tout instant. Dans l'année 1905, la ville entière de Kirman fût plongée dans la désolation et la terreur par des massacres de Chéïkhis coupables de ne pas partager les croyances des chiïtes : le Gouverneur de la province, prince Zafer-es-Saltané commit la noble imprudence de vouloir châtier les musulmans coupables de meurtres et d'assassinats, mais il dût fuir devant une émeute savamment menée par l'Orthodoxie Esna Achéri, et ne fût sauvé que par une fuite précipitée.

Or, qu'est-ce qu'un Chéïkhi ?

On entend désigner par Chéïkhi ou Kechfi, dit Séyyèd Kazem Rechti, dans le Délil-el-Motéhayyé-rine, les sectateurs de celui qui est le Chéïkh sublime, la Colonne droite, la Lumière la plus complète, le plus haut assemblage de sciences, la grandeur de l'Islam et des Musulmans, l'appui des croyants éprouvés, le signe de Dieu dans les deux mondes, Celui qui réduit à néant les paroles inventées par les Soufis, Celui qui écarte les péchés des pensées des premiers philosophes, Celui qui montre le chemin vrai découvert à nos yeux par le Seigneur

des Envoyés, le Sceau des Prophètes, Celui qui explique certains rangs des Imams purs, Celui qui manifeste le Chériat, Celui qui rend évidente la voie qui conduit au secret de la vérité, notre Chéïkh, notre maître, notre appui, Chéïkh Ahmed ben Zeïn ed-Dine, El-Ahçahi.

Les balaséris sont les ennemis des Chéïkhis.

Ce nom leur vient, dit Hadji Kérim Khan dans son Hédayet-et-Talébine, de ce que le feu Chéïkh Ahmed étant à Kerbéla, durant ses pèlerinages aux saints tombeaux, et, par respect pour les Imams, disait ses prières en se tenant derrière l'Imam, c'est-à-dire à ses pieds. En effet, pour lui il n'y avait pas de différence quant au respect à témoigner entre un Imam mort et un Imam vivant. Les Persans, au contraire, pénétrant dans le tombeau, vont se mettre *au-dessus* de la tête de l'Imam, et lui tournent donc le dos quand ils prient puisque les saints morts sont enterrés la tête vers la Qibla. C'est là une honte et un mensonge ! Les apôtres de Jésus prétendant être venus en aide à Dieu, on les appela « Nessara », nom qui fût donné à tous ceux qui marchèrent sur leurs traces. C'est ainsi que le nom de Bala Séris s'étendit à tous ceux qui

suivent la doctrine de ceux qui prient en se tenant sur la tête de l'Imam.

Le Chéïkh, incontestablement était très versé dans les sciences de l'Orient. Séyyèd Kazem Rechti dit de lui dans l'ouvrage déjà cité : « Je le suivis durant des années et des années, et jamais je ne le vis avoir besoin de réfléchir sur une quelconque des questions qu'on lui posait : il était toujours prêt à répondre et se rémemorait à l'instant tous les dires, toutes les argumentations des oulémas sur cette question. Il était passé maître en théologie, en philosophie, en droit, en un mot, dans toutes les sciences tant apparentes qu'intimes. Il possédait particulièrement la science du temps passé, des choses extraordinaires et surprenantes, la science des choses célestes, celle de la création des choses inouïes dans ce monde et les relations entre le monde supérieur et celui d'ici-bas ; l'influence des astres sur ce monde et la nature des choses qui s'y trouvent ; les occultations des étoiles, leur marche à travers l'infini, sciences qui donnent naissance à quatre autres, la Cimia, la Limia, la Himia, la Rimia... »

Le fait est qu'il jouit d'une réputation immense,

et que Chéïkh Hocéïn Al'é Osfour Elbarahni, auquel il demandait la licence répondit : « En vérité, ce serait à lui à m'en délivrer une » — et Agha Séyyèd Ali Tabatébahi s'écria, dans la même circonstance : « C'est encore une des plaisanteries de ce bas-monde de voir Chéïkh Ahmed venir me demander une licence ».

Quant à la cause des divergences, entre les Bala-Séri et les Chéïkhi, elle est due à ce qu'après le retour de Chéïkh Ahmed à Kerbéla, — à son dernier séjour qui précéda sa mort, — après son aventure de Qazvine (1), certains étudiants se réunirent autour du Moujtéhéd A Séyyèd Mehdi, qui, dans son innocence et sa bonne foi, crut à ce qu'on lui dit, et s'en alla dès lors répétant qu'il « doutait fortement du Chéïkh ».

« Les choses empirèrent rapidement, les étudiants en théologie jetèrent de l'huile sur le feu : l'on cria bien haut : « Chéïkh Ahmed est excommunié ; c'est Séyyèd Mehdi qui l'a excommunié ». Et, quand on interrogeait Séyyèd Mehdi, il se contentait de bougonner » (2).

(1) Voir Séyyèd Ali Mohammed dit le Bâb.

(2) Hadji Kérim Khan — Hédayet-et-Talébine.

Je crois que Séyyèd Mehdi alla beaucoup plus loin que Hadji Kérim Khan ne veut bien le dire, car nous allons le voir intervenir tout à l'heure pour décider de l'expulsion de Séyyèd Kazem Rechti de Kerbéla ; il est donc plus que probable qu'il maudit réellement le Chéïkh.

L'incendie une fois allumé, se propagea rapidement, et bientôt le chéïkh n'y put tenir, et, comprenant qu'un plus long séjour dans la ville sainte était impossible, il décida de se rendre à La Meqqe. Arrivé à trois stations de Médine, il mourut.

Séyyèd Kazem Rechti, l'élève favori du Maître, dont celui disait : « Il n'y a que Séyyèd Kazem Rechti qui comprenne mon but, et personne autre que lui ne le comprend » (1) — ou encore : « Cherchez la science, après moi auprès de Séyyèd Kazem Rechti, qui l'a acquise directement de moi, qui la tiens des Imams, qui l'ont apprise du Prophète à qui Dieu l'avait donnée », Séyyèd Kazem Rechti reprit le thème si cher à son illustre Maître, et les troubles augmentèrent encore.

En réalité, ils ne cessèrent momentanément, que quand Séyyèd Ali Mohammed dit le Báb attira

(1) Ceci a été dit à Yezd.

toutes les attentions et se fit le point de mire des haines et des malédictions. Bref, ce second chef Chéïkhi se fit expulser de la ville par Séyyèd Mehdi.

Maintenant, cette haine contre les Chéïkhis n'a-t-elle pas une base certaine ? Les calomnies répandues contre Chéïkh Ahmed sont-elles inventées de toutes pièces ? Y a-t-il, au point de vue strictement chiite quelque chose à reprocher à l'illustre doctrine et au non moins illustre initiateur ?

Nous répondrons : « Oui ! » quelles que soient les colères qui doivent accueillir notre affirmation, quels que soient les démentis que l'on tentera de nous donner.

Oui, certes, la doctrine du Chéïkh est hétérodoxe ! Oui, elle est en contradiction avec le Chéri'at ! Oui, elle fait faire au Chiisme Esna Achéri, si arriéré, un pas énorme en avant.

Il faut tout d'abord remarquer un changement de front total dans la littérature Chéïkhie dès que le Maître s'est heurté au Barakani (1). Lui-même, d'une valeur morale pourtant si haute, n'hésite pas une seconde. Dès que, à l'énoncé de son opi-

(1) Voir Séyyèd Ali Mohammed dit le Báb.

nion, son adversaire s'est enfui, la malédiction à la bouche, il feint immédiatement de faire amende honorable et écrit un livre dans lequel il ne craint pas de démentir ses propres doctrines, disant que celui qui les aurait ne pouvait être qu'un mécréant.

Voyez Séyyèd Kazem Rechti, dans son Délil-el-Moutéhayyéroun, voyez Hadji Kérim Khan dans son Hédayet-et-Talébine : ils affirment à grands renforts d'arguments la réalité du Mihradj (1), celle de la résurrection du corps matériel (2). Ils en arrivent à accuser leurs ennemis d'être des impies, et, dans le livre que nous venons de citer, Hadji Kérim Khan finit par s'écrier après une longue énumération des Croyances du Chiisme : « Voilà notre Credo ! j'en jure par Dieu ! Puisse-t-il nous conserver et nous faire mourir dans ces croyances ! »

(1) Notre Prophète, Mohammed ibn Abd-Oullah n'a fait aucun péché, ni petit ni grand, tant avant d'être élu Prophète qu'après. Il fit son voyage nocturne appelé Mihradj avec son corps matériel, avec ses vêtements : celui qui croit à un Mihradj spirituel, celui-là est un impie. — Hédayet-out-Talébine.

(2) Nous croyons au retour des esprits dans les corps, et ce retour a lieu dans le corps matériel. Croire au retour spirituel est en contradiction avec l'islam : si quelqu'un y croit, il est impie. C'est avec le corps qu'il avait en ce bas monde que l'homme ressuscite. — Hédayet-out-Talébin.

« Nous croyons que le Chéikh était bon parce que c'est de lui que nous avons compris ces croyances : il en est de même pour le Séyyèd ».

« Le terme de « Chéikh » s'applique donc à celui qui a toutes ces croyances (1). Quiconque nous croit mauvais à cause de ces croyances, nous estimons que c'est un Bala-Séri ».

Ce n'est donc pas la faute de Chéikh Ahmed, non plus que celle de Séyyèd Kazem Rechti, si les Chiites ont de leurs adversaires une idée telle qu'ils en arrivent à considérer comme licites toutes les violences commises à leur égard. Il n'est en effet pas de palinodies auxquelles ils n'aient consenti, pas de dénégations, pas de retractations ou publiques ou privées auxquelles ils ne soient soumis, sur les exigences de leurs ennemis, envers leurs pensées les plus chères, leurs convictions les plus profondes et les plus ardentes. Jamais la Loi qui autorise l'homme à déguiser ses croyances

(1) A partir du moment où les Chéikhis se virent forcés de dissimuler leurs doctrines, ils lancèrent hardiment de pareilles affirmations dans leurs livres de polémique. Dans leurs ouvrages de pure doctrine, ils commencent par les émettre, puis avec mille formes et mille précautions ils réfutent ce qu'elles ont de trop absolu et en arrivent à leur but.

quand il y a danger à ce qu'il les étale en plein jour, n'a été ni plus complètement, ni plus aveuglément, ni plus inutilement suivie. Le peu de succès de leurs tentatives en ce sens eût vite dégoûté tout autre qu'un Asiatique d'un subterfuge qui répugne, d'ailleurs à nos consciences européennes. Par la plume, par la parole, par les actes, ils se sont, de propos délibéré, infligés à eux-mêmes les démentis les plus retentissants et les plus solennels ; les pèlerinages divers auxquels ils se sont livrés en grande pompe n'avaient pour but que de faire croire à leur parfait Chiisme ; leurs sermons, leurs livres, leurs prières, tout, chez eux, tendait à démontrer une chose parfaitement fausse, d'ailleurs, leur sincère orthodoxie. Aujourd'hui encore, et j'en ai pour preuves les correspondances que j'ai échangées avec eux et les conversations que nous avons tenues ensemble, ils font maintes protestations enflammées du Chiisme le plus pur. Si loin que A Chéikh Mehdi Lahidjani (1) se laisse emporter par la fièvre de la discussion, si hostile qu'il puisse sembler alors, en apparence aux idées reli-

(1) Mort aujourd'hui.

gieuses établies, il ne manquera pas, dans un sentiment de prudence instinctive, de répéter comme un refrain, à tout propos et hors de propos : « Mais nous sommes les dévoués serviteurs de la religion Esna-Achéri ».

L'Européen, qui n'a pas vécu en Perse, ne connaît que très succinctement l'Islam Chiite et pas du tout le caractère Persan. Il se trouve extrêmement gêné devant des dénégations aussi absolues et qui paraissent sincères, devant ces cris passionnés qui sortent de l'âme et semblent la dévoiler ; mais cette comédie — et pour dire le vrai mot, cette hypocrisie — est chose banale en Perse, ne trompe personne et est non seulement tolérée, mais encore approuvée, que dis-je — commandée par le Qoran !

Le Nahi-ez-Mounqir ordonne d'empêcher le voisin de dérailler de la voie droite, et la Taqiya, ou ordre de cacher sa religion est donné, même par Séyyèd Ali Mohammed, dans les pays musulmans !

Le meilleur exemple que je puisse donner de ce que je dis là est une citation de Séyyèd Kazem, dans le Délîl-el-Moutéhayyérin : « L'homme donne aux mots qu'il emploie la signification qu'il veut, et on ne peut l'accuser de mensonge, pas plus

qu'Ebrahim quand il dit après avoir jeté un regard sur les étoiles : « Je suis malade ! » (Qoran XXXVII-86-87), et cependant il n'était pas malade, et il ne mentit point.

« C'est encore Ebrahim qui a dit : « C'est la grande idole qui a brisé les Idoles. » (Qoran XXI-64). Lui-même les avait brisées, et cependant il ne mentit pas ! »

« Donc, du moment que pour une parole il y a de telles possibilités, comment pouvons-nous décider d'après les paroles de qui que ce soit ? »

« ... Si quelqu'un parle et dit : « mon but est autre que le sens apparent de mes discours, il est obligatoire de le croire sincère, et l'on ne peut plus rien lui reprocher, *car il est évidemment plus savant que n'importe qui sur ce qu'il veut dire.* »

Chéïkh Ahmed ne s'est-il pas écrié : « O Hommes ! si vous trouvez dans mes livres quelque chose auquel vous vouliez donner un sens mauvais, apportez-le moi afin que je vous l'explique et que je vous en dise l'origine. Or donc, sachez que je ne dis que ce que disent les bons Chiïtes ».

« ... Mais, comme vous ne connaissez pas le sens des termes techniques que j'emploie, mon but vous

échappe ! ». Les Persans admirent beaucoup l'anecdote suivante, qui est un modèle du genre. Un jour un Arabe du désert entra dans l'assemblée d'Omar et dit : « Je sens du dégoût pour la Vérité ; j'aime la Révolte, je témoigne de ce que je ne vois pas. Auprès de moi est ce qui n'est pas auprès de Dieu, et je sais des choses que Dieu ne connaît pas ! Je suis votre Dieu ! Je suis Ahmed, votre Prophète ! Je suis Ali ! »

Omar, furieux, ordonna de l'enchaîner, mais Ali intervint et dit : « Retire tes ordres, Omar, car cet homme n'a rien dit qui ne fût la vérité : Quand il dit : Je sens du dégoût pour la vérité, il entend la mort, que personne n'aime ; j'aime la révolte, il fait allusion à ses biens et à ses enfants, car Dieu a dit (Q. VIII-28) : « Songez que vos richesses, vos enfants sont un sujet de révolte » ; quand il dit auprès de moi est ce qui n'est pas auprès de Dieu, il parle de la tyrannie et de l'injustice ; je sais des choses que Dieu ne connaît pas, car il est tenté de croire que Dieu a des associés, alors que Dieu est loin d'une pareille pensée, car il a dit (Q. XIII-33) : « Prétendez-vous apprendre à Dieu ce qu'il aurait jusqu'ici ignoré sur la terre ? » Quand il dit :

Je suis votre Dieu, il s'adresse à son corps et dit :
Je suis ton maître ! Quand il dit : Je suis Ahmed,
il ne vise pas par ce mot le nom du Prophète, mais
la première personne du verbe Louer : il dit donc :
Je suis celui qui loue votre Prophète. Enfin, quand
il dit : Je suis Ali, il veut dire : Je suis élevé
dans mes croyances ! »

Ayant rapporté cette anecdote, Séyyèd Kazem
Rechti ajoute : « Eh bien ! du moment que l'Emir
des croyants a interprété ces paroles dont l'appar-
ence est évidemment l'impiété, pourquoi ne con-
sentiriez-vous pas, vous, à interpréter les nôtres ».

Tout ceci excuse donc bien des palinodies.

Or, de ces dénégations répétées est résulté ce
qu'on pouvait attendre. Certains ont feint de croire
ou bien ont réellement cru que le Chéïkh avait la
doctrine des Esna-Achéri, et s'était borné à quel-
ques explications nouvelles et ingénieuses de quel-
ques Hadis. D'autres ont dépassé, peut-être, la
pensée du Maître et sont entrés à pleines voiles
dans le Bâbisme ; d'autres, enfin, sont restés, qui
sait ? dans la pure doctrine, mais continuent à
dissimuler leur foi.

Leurs élèves, s'ils se montrent intelligents et

libéraux, s'ils sont aptes à saisir le sens des leçons
qu'on leur enseigne, si leur esprit semble capable
d'une haute culture, sont initiés à la vérité de la
doctrine, mais n'oublions pas que ceux-là sont fort
peu nombreux. N'oublions pas que Chéïkh Ahmed
lui-même disait de Séyyèd Kazem Rechti : « Il est
le seul à me comprendre ! »

Si l'élève, au contraire, ce qui arrive le plus
souvent, est incapable de pénétrer dans les hautes
sphères de la philosophie religieuse, si son esprit
est trop obtus pour comprendre l'enseignement qui
lui est offert, il est Chéïkhi de nom, puisque son
maître l'était, mais il est loin de l'être de fait, et
s'il enseigne à son tour, je laisse à penser quel
Chéïkhisme il peut enseigner ! Désireux de cacher
leurs sentiments, les vrais Chéïkhis se sont effor-
cés de dépasser les Esna-Achéris dans leur fana-
tisme et dans leurs superstitions, toujours en vertu
de la Loi de la Taqiyá et de celle du Nahi-ez
Mounqir. Leurs faux disciples, j'entends par là
les inintelligents, auprès desquels ils ne veulent
pas se compromettre, les imitent naturellement
avec ardeur, et voilà comment il se fait qu'un libé-
ralisme puissant et éclairé s'est transformé en un

épanouissement de fanatisme. Et voilà pourquoi je parlais des colères que soulèverait mon affirmation, colères simulées d'un côté, mais sincères et ardentes de l'autre.

De ce que nous venons de dire, il se peut qu'un zélé chiite, désireux de se rendre compte des différences qui existent entre les deux sectes, exagère ces différences, par un excès de piété, surtout s'il est d'intelligence moyenne et écrive un livre comme l'antidote Différenciateur (Tériaq Farouq) dont le seul titre indique les tendances, et le degré d'estime que professe l'auteur pour le poison répandu par les Chéikhis.

Et comme la Taqiyá mise en pratique depuis des siècles, a déformé les mœurs et les caractères, nous trouverons évidemment une sainte mauvaise foi chez notre auteur..... plus peut-être que nous n'en rencontrons d'ordinaire en Europe dans certaines discussions religieuses.

Mais, qu'un Chéikh convaincu se rencontre qui ait peur d'une nouvelle persécution et d'une nouvelle exposition des vraies doctrines de la secte, il écrira en réponse l'Ejténab. Il est vrai qu'il peut l'écrire soit qu'il soit initié, soit qu'il ne le soit pas : c'est là l'écueil.

Dans le cas qui nous occupe présentement, je crois que le Chéikh qui a répondu au Tériaq Farouq est, jusqu'à un certain point, un initié ; qu'il feint d'être moins intelligent qu'il ne l'est en réalité, et qu'il laisse de temps en temps passer le bout de l'oreille.

J'ai beaucoup abrégé, dans ce travail que je livre au public, la fin de cette polémique à laquelle j'ai donné toute l'ampleur supportable (1), je pense, dans les premiers chapitres. J'ai cru que le lecteur serait intéressé par une discussion persane, à laquelle j'ai tenté de laisser autant que possible, sa couleur locale, et que j'ai considérablement écourtée quand il m'a semblé avoir suffisamment dénoncé l'état d'esprit des deux adversaires.

(1) Ceci est le premier fascicule de mon Essai sur le Chéikhisme. Le second étudiera la suite de la persécution du temps de Séyyèd Kazem Rehti. Le troisième sous le titre de : « Des Raisons pour lesquelles Chéikh Ahmed a été excommunié » se publie actuellement dans la Revue du Monde Musulman, la quatrième traitera de la science de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.	III
CHAPITRE I. — Sa naissance, — son enfance, — ses songes.	1
CHAPITRE II. — Ses premiers voyages. — Ses succès. — S. M. le Chah le mande à Téhéran.	11
CHAPITRE III. — Séjour à Téhéran. — Départ pour Yezd. — Nouveaux voyages et nouveaux pèlerinages. — La réputation du Chéïkh va grandissante, mais commence à être attaquée. — Ses « Licences ». — Son pèlerinage à La Meqqe.	21
CHAPITRE IV. — Le Chéïkh à Qazvine. — Il est excommunié publiquement. — Ses luttes. — Sa mort.	38
CHAPITRE V. — L'œuvre littéraire de Chéïkh Ahmed.	63

CHAPITRE PREMIER.

SA NAISSANCE, — SON ENFANCE, — SES SONGES.

Chéïkh Ahmed ibn Zéïne-ed-Dine ibn Ebrahim, ibn Saqr, ibn Ebrahim ibn Dagher ibn Ramazan ibn Rachid ibn Dahim ibn Chemroukh ibn Sooulé (1) est né au mois de Redjeb de l'an 1166 de l'Hégire (2) à Lahça (3), ville située dans le district du même nom au N. E. de la presqu'île Arabe.

Ses aïeux étaient des nomades peu cultivés et qui, certes, ne pouvaient s'attendre à voir illustrer leur race d'une manière si merveilleuse par un réformateur religieux, eux dont la religion était le moindre des soucis. Ils n'avaient d'ailleurs aucun rapport avec les Chiïtes et suivaient, probablement sans les bien comprendre, les lois du Sunnisme.

(1) Cette généalogie est celle qui est donnée par Chéïkh Abd-Oullah, fils de Chéïkh Ahmed Ahçahi, dans l'ouvrage consacré à la mémoire de son père, ouvrage abrégé et traduit en Persan par Mohammed Taher, sur l'ordre de Hadji Mohammed Khan Kirmani. La généalogie donnée par Hadji Kérim Khan dans son Hedayet-et-Talébine est un peu différente ; la voici : Chéïkh Ahmed ibn Chéïkh Zéïne-ed-Dine ibn Ebrahim ibn Saqr ibn Ebrahim ibn Zaher ibn Rachid ibn Ebrahim ibn Chemroukh ibn Saqr.

(2) 24 avril-24 mai 1753.

(3) Ou Ahça. Voir : Sefer Naméh de Nassiri-Khosrau.

Toutefois Chéïkh Ahmed naquit Chiite. En effet, une discussion très vive ayant éclaté entre Ramazan et son fils Dagher, ce dernier s'éloigna avec sa famille et vint habiter Moutaïréfi, village de Lahça. Au bout de très peu de temps il se fit Chiite, avec les siens et ils l'étaient depuis cinq générations quand Chéïkh Ahmed vint au monde.

Il avait deux ans quand une pluie violente vint à tomber durant plusieurs jours, provoquant une terrible inondation. Les eaux envahirent la ville avec violence et emportèrent tous les édifices, à l'exception d'une mosquée et d'une maison appartenant à sa tante, fille d'Ebrahim, dont le nom était Fatemé, et qui était ornée du surnom de Djénabé.

Toute sa vie le Chéïkh prétendit avoir souvenance de cet événement, tant fût profonde l'impression qu'il en ressentit.

Nous n'ajouterons pas foi à ce que dit l'historien que nous suivons en ce moment quand il raconte que son Héros cessa de lire le Qoran à l'âge de cinq ans, parce qu'il le savait déjà par cœur.

Cependant, si nous en croyons la tradition, son enfance fût calme et très studieuse. Il disait lui-même, par la suite : « Quand je jouais avec les enfants, j'étais bien de corps avec eux, mais mon esprit flottait ailleurs. Tout acte qui méritait étude et réflexion me trouvait bon premier sur mes petits camarades. »

Le gouverneur de Lahça, Hossein Pacha, était de la famille de Siâb. Vers cette époque, il se brouilla avec Mohammed de la famille de Aziz, chef d'une tribu

Arabe importante. Celui-ci vint mettre le siège devant la ville, s'en empara et tua le Gouverneur, dont il prit la place.

Il mourut au bout d'assez peu de temps, et son fils Ali, jeune homme très fort et très courageux lui succéda. Mais son frère, Dedjin Ahlé Mohammed, dont le qonié était Abou 'Ar-'Ar (1) se révolta contre lui et le tua dans une rencontre qui eût lieu dans les environs d'une source nommée Houra.

Ces événements se passaient quand Cheïkh Ahmed avait à peine cinq ans. Il a raconté par la suite : « Le village où nous demeurions était la demeure de tous les vices (2) et de tous les péchés. Il n'y avait personne qui pût guider les égarés et leur dire ce qui était bien et ce qui était mal. Ils avaient fini par ne plus savoir ce qui est permis ou ce qui est illicite. Nuit et jour on faisait de la musique et l'on poussait l'impudence jusqu'à accrocher dans les chambres, le long des murs les guitares et les cymbalons. On se réunissait pour commettre des actions hideuses, et les tambours et les violons, les flutes et les cithares faisaient rage. »

« Souvent, quand j'étais seul, le dégoût me montait aux lèvres, et je ne savais encore, cependant, ce qui est licite et ce qui ne l'est pas, mais ces actes me déplaisaient, car ils semblaient produits par des êtres dénués de raison. »

Il a raconté que le désir d'apprendre lui vint un

(1) 'Ar-'Ar : Vernis du Japon.

(2) Nassiri-Khosrau ne dit pas autre chose.

jour qu'un de ses parents lisait incorrectement les vers de Cheïkh Ali ibn Hammad Bahréini, et que dépité de ne pouvoir le faire d'une façon convenable, il jeta le papier sur lequel ils étaient écrits en disant : « Ah ! par Dieu ! quand comme moi on ne sait pas la grammaire, on est incapable de lire des vers ! »

Le jeune Ahmed l'entendit et jura qu'il saurait la grammaire. Il avait pour camarade un enfant de sa parenté nommé Chéïkh Ahmed ibn Mohammed Ahlé ibn Haçan, dont la mère était fille de l'oncle de sa propre mère. Cet enfant avait pour professeur, dans un village voisin, un certain Chéïkh Mohammed ibn Chéïkh Mohcen. Chéïkh Ahmed lui demanda quel était le premier livre qu'il fallait pour apprendre la grammaire. L'autre le lui apporta. C'était le « Avamel Djourdjani » dont Chéïkh Ahmed prit une copie.

Il fût surpris (1) un jour, endormi, par son père, tenant en main quelques feuillets de ce livre. Comme il se réveillait, Zeïne-ed-Dine lui dit : « Où as-tu pris ce livre ? » — « Je l'ai copié moi-même. » — « Désires-tu t'instruire ? » — « Oui ! » répondit l'enfant.

Dès le lendemain, le père envoya son fils chez Chéïkh Mohammed ibn Chéïkh Mohcen, qui lui fit partager les cours qu'il donnait déjà à son jeune camarade.

Il lût avec son maître le livre « Avamel Djourdjani » et celui intitulé « Oudjroumiyé.

Il est probable qu'esprit profond dès sa tendre

(1) Chéïkh Abd-Oullah prétend que cette scène était préparée d'avance par Chéïkh Ahmed.

jeunesse, il s'intéressa avec passion aux problèmes que nous pose une Divinité éternellement inaccessible, mais que chaque religion prétend avoir atteint et que son âme toujours préoccupée de l'au delà se laissa bercer en des rêves infinis dans lesquels il crut voir les personnages que ses maîtres lui apprenaient à révéler, car tous les historiens sont pleins du récit des rêves nombreux qu'il aurait eus dès cette époque.

Je ne puis, par respect pour le lecteur européen, passer en revue, ici, les songes innombrables qu'il eût ou qu'on lui prête ; cependant, comme je rapporte ici l'histoire d'un Oriental et que pour les Orientaux les songes font indéniablement partie de notre existence, je me vois obligé d'en rapporter quelques uns, sous peine de laisser le lecteur dans l'ignorance de l'un des côtés bizarres de la vie des Persans. Je crois devoir prévenir le lecteur que, pour les Persans il y a dans les songes une communication entre le monde supérieur et la créature.

Donc, il vit une nuit que tous ses concitoyens étaient montés sur les terrasses de leurs maisons pour voir quelque chose. « Je fis de même — a-t-il raconté — et à ce moment ce quelque chose arriva d'entre l'Ouest et le Sud : une extrémité touchait le ciel, l'autre la terre. Cette chose s'approchait et descendait, tant qu'enfin elle nous atteignit. Son extrémité inférieure arrivant à moi, je la saisis ; cela était si subtil qu'il semblait qu'on ne tint rien : on voyait cependant quelque chose. C'était un corps cristallin blanc, qui était tellement éthéré qu'il ne donnait aucune impres-

sion au toucher : cela était tissé comme les anneaux d'une cotte de mailles. Personne autre que moi n'entendit la main pour y toucher. »

Une autre fois, dans un songe analogue, l'objet apparu est grossier et très matériel.

« Notre maître (1) vit une nuit l'Imam Haçan, sur lui soit le salut ! Cette Altesse lui mit dans la bouche sa langue bénie. De la salive adorable de cette Altesse, il retira les sciences et l'aide de Dieu. Au goût, elle était sucrée, plus douce que le miel, plus parfumée que le musc : elle était plutôt chaude. »

« Quand il revint à lui et se réveilla de son sommeil, il devint dans son intime, rayonnant des lumières de la contemplation de Dieu, il déborda de l'inondation de ses bienfaits et fût entièrement séparé de tout ce qui est autre que Dieu. Sa croyance et sa confiance en Dieu augmentèrent en même temps que sa résignation à la Volonté du Très Haut. Par suite d'un excessif amour, d'un impétueux désir qui naquit en son cœur, il oublia de manger, dé se vêtir, si ce n'est juste ce qu'il fallait pour ne pas mourir. Il ne fréquenta plus, ne vit plus les créatures : son cœur était perpétuellement occupé de la Divinité, et sa langue la mentionnait perpétuellement : il réfléchissait constamment en lui-même sur les choses de ce monde, et il regardait stupéfait, les étrangetés de la sagesse de Dieu, les

(1) Séyyèd Kazem Rechti, dans le *Délil-el-Moutéhayyérin*. Chéikh Abd-Oullah raconte la même histoire, dans son livre, mais plus longuement.

choses extraordinaires dues à Sa Puissance. Il pénétrait, par la pensée, dans les ordres et les secrets de Dieu qui sont dans les essences et dans les vérités des choses, et cette pensée même, cette préoccupation incessante l'empêchèrent de songer à boire et à manger ainsi qu'à dormir. Durant deux années, il vécut en un état d'extase qui ne lui permettait pas de satisfaire aux besoins de la nature, et il en vint ainsi à un degré de faiblesse voisin de la mort ; l'économie de son corps fût sur le point de sombrer. »

« Dans cet état, S. A. le Prophète (1) — que Dieu lui accorde ses bénédictions à Lui et à Sa famille — lui apparût en songe. Il lui mit de sa salive dans la bouche et dès lors l'incendie de son amour, l'incertitude de son âme s'apaisèrent. La salive de cette Altesse avait la même saveur, le même parfum que celle de Haçan — sur Lui soit le salut ! —, mais elle dégageait un doux sentiment de fraîcheur. »

« Quand il fût réveillé de son sommeil, les feux de son âme étaient apaisés, mais les mers de la faveur céleste se mirent à bouillonner, et de ces mers, il prit les secrets et les sciences. Ce ne fût pas seulement en rêve qu'il les acquit, car, par la suite, il trouva dans le Livre de Dieu des preuves et des arguments évidents. »

« Peut-être ceux qui nous lisent laissent-ils pénétrer en leurs cœurs l'idée que tout ce que nous venons de dire est vain et sans base. »

(1) Ce songe est également rapporté par Chéikh Abd-Oullah.

« C'est qu'ils ne savent pas que les preuves, les arguments en faveur de ces songes, sont les plus évidentes des preuves, les plus clairs des arguments ! C'est directement que le Chéikh a posé le pied sur la grande route des explications de sorte qu'il semblerait que c'est lui le constructeur, le fondateur de la science. Tout ce qu'il a expliqué, tant argumentations que réponses aux demandes, n'avait jamais été écrit dans aucun livre, n'avait jamais été dit par personne.

..... Il vous semble que vous avez déjà entendu exposer les questions qu'il a traitées, et que par avance, vous les aviez comprises. En Vérité, Il est Unique au milieu des hommes !

« Depuis (1) dit-il, je vis en songe des choses étranges, dans les cieux et sur la terre, je vis des Paradis et des purgatoires, je vis les mondes visibles et invisibles, je vis des choses qui stupéfient l'intelligence. »

« La plupart des Nuits, je me rencontrais avec les Imams : j'exposais mes besoins et ils me répondaient. S'il m'arrivait de me réveiller au milieu de la conversation, je n'avais qu'à me rendormir, et elle reprenait à l'endroit même où elle s'était arrêtée. »

« Un jour, Chéikh Saléh, mon frère, me demanda, quand je rencontrerai le Houdjet, de le prier pour lui. Je ne manquais pas de le faire. Il accueillit ma demande et me dit de lui annoncer la naissance d'un fils. En effet, peu après sa femme fût enceinte de Zéine-ed-Dine. »

(1) Chéikh Abd-Oullah.

Donc, vivant dans une pareille intimité avec le Prophète et les Imams, les consultant sur les points difficiles, recevant leur salive dans la bouche, et leur sagesse dans le cœur, il est bien certain que le Chéikh se confond, dans une certaine mesure, avec eux, qu'il est leur continuateur, qu'il peut, soit en les interrogeant par la suite, soit du fait même qu'il est le dépositaire de leurs secrets, révéler des vérités inconnues et ouvrir au moins un des battants de la Porte fermée depuis l'an 261. Certes, c'est bien là la prétention que renferment tous ses rêves, et c'est bien cette prétention qui l'a fait excommunier par ses pairs qui pouvaient craindre de voir passer toute l'influence entre ses mains.

Il a raconté lui-même, par la suite : « Il y eût entre moi et chéikh Mohammed ibn Osfour une longue querelle scientifique. Une nuit j'allais voir le dixième Imam, Ali ibn Mohammed el Hadi, et je me plaignis des hommes. Il me dit : Eh bien ! éloigne-toi d'eux et occupe-toi de tes affaires. Puis il me donna un certain nombre de feuilles de papier et dit : ce sont là mes douze licences (1). Je les pris, les ouvris et les lus. Chaque feuille portait en tête : Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux et formait une licence de l'un des douze Imams. L'une d'entre elles vantait mes qualités et promettait des choses tellement grandes que vraiment je ne les pouvais admettre, car je n'en étais pas digne. »

(1) Licences données par les Imams à Cheikh Ahmed.

« Une autre nuit, je vis le Prophète qui me dit : Je suis chargé de te dire que Ibn Médriss est des gens du Paradis, comme aussi Abd-Oullah Qouéidri. Ne regarde pas son apparence qui est honteuse : il deviendra croyant, ne serait-ce qu'au moment de sa mort »

« Or, ajoutait le Chéikh, Ibn Médriss était un des êtres ignares de Lahça et Abd-Oullah, sunnite, était douanier. »

« Bref, un jour, en présence d'un certain nombre de Chiites, je racontais ce songe. Abd-Oullah Nasser, le Parfumeur, qui était présent, s'écria : « J'étais l'ami absolument intime de Qouéidri ; j'étais plus que son frère. Personne autre que moi et Dieu ne connaissait son état véritable. C'était un pur Chiite. Or, à un certain moment, une tribu Arabe vint attaquer les Chiites de Qâtef. On se battit de part et d'autre. Les gens de Lahça vinrent au secours de ceux qui étaient attaqués, et parmi eux Qouéidri, qui but la boisson du martyre. »

CHAPITRE II.

SES PREMIERS VOYAGES. — SES SUCCÈS. — S. M. LE
CHAH LE MANDE A TÉHÉРАН.

En l'an 1176, Cheïkh Ahmed avait vingt ans (1).

Il n'y avait pas dans la ville d'homme qui fût capable de lui enseigner quoique ce soit ; d'ailleurs, la majorité des gens instruits étaient ou Sunnis ou Soufis (2) et les

(1) 23 juillet 1762 — 12 juillet 1763.

(2) Les deux grandes haines de Chéikh Ahmed ont pour objet Mollah Sadra et les Soufis. Mollah Sadra croit, en effet, que le monde est nouveau en Essence et éternel dans le temps, car l'effet ne se peut séparer de la cause, et quand la cause est, l'effet est. Mais l'Essence de la cause préexistait à la cause, en Essence. Chéikh Ahmed considérait Mollah Sadra comme un impie et l'attaquait surtout à cause de son affirmation de l'Unité de vérité des choses et de l'Unité d'existence. Il lui reprochait aussi d'avoir dit dans son commentaire du Qoran : « Moy-ed-Dine A'rabi dit : Pharaon mourut alors qu'il était Unitaire, — et c'est là une affirmation qui dégage le parfum de la Vérité ».

Chéikh Ahmed a excommunié le gendre et élève de Mollah Sadra qui fut le continuateur de son beau père, à cause de ses croyances relatives à la science de Dieu. Féiz croit, en effet, que la science est l'être même de l'Essence et qu'elle est une, tandis que Chéikh Ahmed affirme qu'elle est de deux sortes : Ilm zati, qui est l'Essence même, et une science qui s'attache aux contingences et qui est étrangère à l'Essence. Il a commenté un livre de Féiz intitulé Qourret oul-Aïne, et il

chiïtes n'entendaient rien à la philosophie. Aussi quitta-t-il Lahça se dirigeant vers les Lieux Saints.

repousse chacune de ses affirmations. Hadji Mollah Hadi Sebzevari a à son tour écrit une réfutation du livre du Chéïkh.

Celui-ci poursuit d'ailleurs et les élèves de Mollah Sadra et les Soufis de ses railleries et de sa haine. Il manque rarement d'appeler Mohcen (celui qui fait le bien) Mouci (celui qui fait le mal) et le louange d'obéir aussi complètement à son Imam Moumit-ed-Dine (Celui qui fait mourir la religion) au lieu de Moy-ed-Dine, Celui qui la fait vivre).

Ce dernier semble l'exaspérer. Pour lui, si Moy-ed-Dine n'est pas infidèle, aucun Soufi, aucun infidèle ne mérite plus d'être anathématisé. Il se croit le Sceau du Vélayet Moutlaqé (Absolu) et il a écrit : « J'ai vu en songe un château construit en briques d'argent et d'or : il était inachevé, car il y manquait une brique. Je m'efforçais de la parachever, j'y mis la brique, et le château fût alors terminé. Je m'éveillai et je conclus de ce songe que le Vélayet Moutlaqé était scellé en moi. »

Par ce château, il entendait la religion.

Moy-ed-Dine a dit encore : Durant mon Mihradj, j'ai vu Ali plus bas que Abou Bècre, Omar et Osman ».

Dans le premier volume des Foutouhat Méqqiyé il écrit : Dieu est pur, qui a manifesté toutes choses, alors que c'est Lui qui est toutes choses ! »

On montra ce passage à Ala-ed-Dowlé Semnani qui écrivit en marge de l'endroit où se trouvaient ces mots : « Oh Chéïkh ! si quelqu'un te dit que tu es ta propre ordure, serais-tu content ? Comment alors es-tu content de comparer Celui dont l'existence est nécessaire aux ordures de ce monde ? »

Moy-ed-Dine a dit encore : Quand je fus au Mihradj, il y eut entre Dieu et moi des entretiens, entr'autres celui-ci : Je dis à Dieu : « Oh Toi qui es tel que moi ! Je suis Toi, et Toi, tu es moi ! car, en vérité celui qui parle et l'interlocuteur sont deux dans les mots, mais un dans le sens. »

Cette doctrine qui est exactement le contraire de celle de

Arrivé à Nedjef et à Kerbéla, il se rendit aux cours des oulémas pour se rendre compte de leur degré de science.

Les plus célèbres de ces Oulémas étaient A Séyyèd Bagher et A Séyyèd Mehdi ; Chéïkh Djaafer fils de Chéïkh Khizr, et Mirza Séyyèd Ali n'étaient pas encore parvenus à la plénitude de leur talent et de leur renommée.

Il assistait donc à ces cours sans que personne soupçonnât sa valeur : un jour, il pria A Séyyèd Mehdi de lui accorder la licence pour l'histoire sacrée. Le Séyyèd ne le connaissant pas lui demanda quels livres il avait écrit. Chéïkh Ahmed lui montra quelques feuillets du Commentaire « Tabceré ». Il le lût attentivement, en fit un examen approfondi et lui dit : « Oh Chéïkh Ahmed, c'est toi qui, en vérité, devrais me délivrer licence ». Et il lui remit immédiatement un diplôme.

Il écrivait à ce moment-là, un livre sur le Destin ; il le montra à Séyyèd Mehdi, qui fût stupéfait et qui, dès lors, lui témoigna la plus grande considération.

Au milieu de ses occupations, la peste survint qui fit de nombreuses victimes. Les habitants de la province se dispersèrent dans toutes les directions et Chéïkh Ahmed rentra à Lahça. Il y épousa la première de ses femmes, Mériem bent Khamiss Ahlé Esr. Il

Chéïkh Ahmed, n'était évidemment pas faite pour lui plaire et la moindre de ses injures à l'adresse des Soufis est de les appeler « Chiens ! »

resta quelque temps dans sa ville natale d'où sa gloire commença à rayonner. « Et cependant, à cette époque, comme il était devenu très mondain, il ne voyait plus de songes et ne pouvait plus interroger les Imams ». Cela dura longtemps, mais enfin, il se ressaisit, réunit tout ce qu'il possédait et se rendit avec sa femme à Bahrein. Il y résida quatre années, et, au mois de Redjeb de l'année 1212 (20 Décembre 1797 — 18 Janvier 1798) mourut Fatemé bent Ali ibn Ebrahim, qui était la grand mère de Chéïkh Abd-Oullah, fils de Chéïkh Ahmed.

Attristé par cette mort, il forma le projet de retourner aux Lieux Saints ; mais, cette fois, il accomplit seul le pèlerinage, et, à son retour, il fixa sa résidence à Bassorah. Il fit venir sa femme de Bahrein et se logea dans le quartier Djesr-oul-Abid (Pont de l'esclave), dans la maison de Hadji Ebrahim, le parfumeur, dont le surnom était Abi Djoullé.

Au bout d'un certain temps, il alla à Zohraq, dont le Gouverneur était Chéïkh Elvan ibn Chéïkh Charé', qui le reçut admirablement.

Deux années s'étant écoulées, Chéïkh Mohammed ibn Chéïkh Mobarek vint assiéger Zohraq, la prit, en chassa Elvan et se déclara Gouverneur en son lieu et place.

Durant un an, Chéïkh Ahmed resta sous son autorité, quand au début de l'année 1216 le jour de la fête de Qadir — 21 avril 1802 — l'armée de Wahhab (1) s'em-

(1) Abd-oul-Wahhab naquit à Horeyméla, dans le Nedjd, vers l'an 1691 d'une tribu d'arabes nomades. Il s'instruisit d'abord

para de Kerbéla, dont elle fit un pillage sans nom, passant les habitants au fil de l'épée. De plus, à cette époque, des dissentiments graves s'élevèrent entre

à Bassorah, chez un des oulémas de la ville nommé Mohammed. Puis il vint en Perse où il résida à Esfahan, se livrant avec passion à l'étude. Il apprit surtout les principes et la jurisprudence. Il devint Moujtéhéd et comme tel il déclara : « Dieu Unique a envoyé des Prophètes et des Livres. Le dernier des Prophètes a apporté le Qoran et a construit l'Islam. Les Khalifes après lui étaient chacun un Moujtéhéd, comme Abou Bècre, Omar, Osman, Ali, Chaféhi, Abou Hanifé, Djaafer-ous-Sadeq. Donc, les Moujtéhédés ont succédé les uns aux autres. C'est à eux qu'il appartient de faire sortir les ordres de Dieu du Qoran. « Il crut que bien des choses étaient nouveautés nuisibles introduites dans la Religion, par exemple, construire des édifices sur les tombeaux des Imams et des Prophètes, les orner d'or, d'argent, de pierres précieuses, embrasser le seuil des portes des tombeaux : tout cela lui paraissait impiété et polythéisme pur. Il déclarait idolâtres ceux qui agissaient ainsi, et il disait : les idolâtres adorent les pierres ou le bois qu'ils ont taillés, non pas qu'ils le considèrent comme Dieu, ils croient qu'ils sont intermédiaires auprès de Dieu : donc ce sont des Idolâtres ».

Ce fût avec de telles croyances qu'il sortit d'Esfahan et qu'il retourna dans son pays. Il s'associa avec un certain Mohammed ibn Saoud, de la tribu des Anezi, chef héréditaire d'une des premières tribus du Nedjd, dans la ville de Derriyé. Abd-Oul-Wahhab resta le pontife, Mohammed devint le Prince.

Mohammed ibn Saoud mourut en 1765, après avoir soumis presque tout le Nedjd, et son fils Abd-oul-Aziz lui succéda. Abd-oul-Wahhab mourut en 1787 et eut pour successeur son fils.

Dans la ville de Derriyé, ils commencèrent à construire une

Chéïkh Mohammed ibn Chéïkh Mobarek et Chéïkh Ahmed.

Ce dernier quitta la ville et se rendit à Bassorah, où il habita dans le quartier Djessr-oul-Haléd, la maison de Ibn Badran.

Chéïkh Ahmed avait à ce moment quarante-neuf ans ; il était en pleine force et en possession de tout son talent. Sa célébrité grandissait tous les jours dans des proportions inouïes. Les visiteurs, j'allais presque dire « les pèlerins », affluaient chez lui de telle sorte qu'il ne pût résister aux fatigues continuelles que lui occasionnaient les visites et qu'il s'enfuit dans un village des alentours, nommé Obarat. Il y séjourna

forteresse et c'est de là qu'ils se mirent à piller les environs. Ils étendirent peu à peu leur influence.

Mas'oud commandait les armées, et, doué d'un courage extrême, il étendit assez loin la domination des Wahhabites.

Ce fût à ce moment que Abd-oul-Aziz pensa à s'emparer de Nedjef, pour y détruire le tombeau d'Ali et s'emparer des richesses immenses qu'y avaient laissées les fidèles qu'il considérait comme des Idolâtres. Il confia une armée à Mas'oud, qui vint assiéger Nedjef. Mais ses assauts répétés ne purent parvenir à forcer la ville. Il ne s'obstina pas et conduisit ses 12.000 hommes à Kerbéla. Là, le succès couronna ses efforts et le massacre commença de bon matin. Cinq mille habitants de la ville furent passés au fil de l'épée. Ils détruisirent les tombeaux sacrés, cassant, ruinant, souillant tout. Les trésors accumulés depuis tant d'années, de tous les points du monde, devinrent la proie du vainqueur. Le pillage dura six heures. Quand il fût fini, les Wahhabites s'en allèrent. — Nassekh-et-Tevarikh. — Voir d'Avril : L'Arabie contemporaine.

quelque temps, revint à Bassorah qu'il quitta encore pour le village nommé Tenbiyé, puis pour celui de Nachvé, qui est au couchant du précédent. Il changea, durant cette période de sa vie assez souvent de résidence, semblant fuir la société des hommes. C'est pourquoi Abd-oul-Mou'men ibn Séyyèd Chérif Djézaïri, lui conseilla de se retirer dans un village nommé *Séfadé*, appartenant à la tribu Rébiyé. Chéïkh Ahmed accueillit le conseil et se rendit dans ledit village en l'an 1219 (1804-1805), mais il ne s'y plût pas et se plaignit, par la suite violemment des habitants de ce lieu.

Aussi confia-t-il les gens de sa maison à l'un de ses fils, Chéïkh Ali et, avec un autre, Chéïkh Abd-Oullah, il se mit à voyager.

Il se rendit tout d'abord dans un village voisin de l'Euphrate, dont le nom est Chatt-oul-Kar, et qui appartenait à Séyyèd Ahmed ibn Helallé. Il fût admirablement bien accueilli et, après trois jours, il monta dans une barque et se rendit à Souq-ech-Chouyouq, où habitait son fils Chéïkh Mohammed Taghi. Il lui laissa Chéïkh Abd-Oullah, pour faire son éducation, et revint à Bassorah. Il y installa une maison pour sa femme qu'il fit venir et se rendit aux Lieux Saints, d'où il comptait rejoindre Méchhed.

Il prit avec lui son fils Chéïkh Ali et quelques uns de ses compagnons tels que Séyyèd Hoceïn ibn Séyyèd Ahmed, Séyyèd Salé ibn Séyyèd Selman Moulévi Moucévi, et Hadji Khalifé ibn Direm Lahçahi. Parmi ses femmes, il prit Mériem bent Khamiss et Avené,

filles de Séyyèd Ahmed. Cela se passait en 1221 (21 mars 1806 — 10 mars 1807). Comme il traversait Souq-ech-Chouyouq, il prit avec lui Chéïkh Abd-Oullah.

Il se rendit à Sémavé, de là à Nedjef, Kerbéla et arriva ainsi à Kazemeïn. Arrivé là, il envoya Chéïkh Abd-Oullah à Souq-ech-Chouyouq, puis se dirigea vers Méchhed.

En cours de route, il arriva à Yèzd. La nouvelle de son arrivée fit grand bruit et certains oulémas, parmi les plus célèbres, le reçurent avec distinction. Ils l'entourèrent avec beaucoup de considération, et les habitants de la ville les imitèrent. Tous les oulémas le vinrent voir. On reconnut qu'il était le plus savant parmi les plus savants.

Le fait est qu'il connaissait toutes les sciences, et à celles que nous avons énumérées d'autre part, il faut ajouter la Musique, qu'il avait apprise en étudiant les mouvements des cieux. Hadji Kérim Khan après une longue liste de sciences connues et inconnues, va jusqu'à dire qu'il connaissait même la prestidigitation.

Bref, la ville de Yèzd était à cette époque, le centre des savants, la mine des gens de talent, tels que Akhound Mollah Ismaïl Aqdahi, savant parfait, Moujtéhéd illustre, l'asile, le recours en même temps que le chef de tous les gens de la ville ; Hadji Redjeb Ali, très savant ; Mirza Ali Riza, Séyyèd Djélil, Séyyèd Hayder, Mollah Mehdi, Philosophe, Mirza Soléïman, Mirza Mohammed Ali Moderress, Akhound Mollah Hocéïn Yèzdi, Mollah Hocéïn Kirmani, Molla Abd-oul-Cassen et bien d'autres.

Chéïkh Djaafer fils de Chéïkh Khizr se fit remarquer parmi tous ses confrères par son respect et sa vénération. Il le supplia de rester dans la ville, mais il s'y refusa, promettant d'y résider à son retour de Méchhed.

Et, en effet, il s'y arrêta quelques jours à son nouveau passage, et, devant l'insistance presque gênante des habitants, il se décida à y rester. Il renvoya donc ses femmes à Bassorah, sous la conduite de Chéïkh Ali, Séyyèd Salé et Khalifé ibn Direm, par la route de Chiraz ; lui même resta dans la ville avec une de ses femmes et Séyyèd Hoséïn.

Il y commença ses leçons, appelant les hommes à la vérité et sa renommée devint bientôt prodigieuse : le bruit de son génie se répandit dans toutes les provinces de l'Empire et parvint jusqu'aux oreilles de Fath-Ali-Chah Kadjar. Celui-ci se déclara son élève et lui écrivit une lettre des plus pressantes pour l'inviter à venir à Téhéran.

Le Chah écrivit également en ce sens au Gouverneur de Yèzd, lui ordonnant de presser vivement le Chéïkh de venir dans la capitale.

Malgré toutes ces lettres et l'insistance de ses amis, Chéïkh Ahmed refusait une invitation pourtant si flatteuse. Le Chah, prévenu, lui écrivit de nouveau en lui disant qu'évidemment il était de son devoir à lui, Roi, de se déranger et de venir à Yèzd voir l'illustre et saint Personnage dont les pieds étaient une bénédiction pour la Province sur laquelle il consentait à les poser, mais que, pour des raisons politiques de haute importance, il ne pouvait, en ce moment, quitter la Capitale.

Que d'ailleurs il était, en cas de déplacement de sa part, obligé d'amener avec lui au moins un corps de dix-mille hommes : or, la ville de Yezd est trop petite, ses champs trop pauvres pour recevoir un tel surcroît de population : l'arrivée de troupes si nombreuses occasionnerait certainement la disette : « Vous ne voudriez pas d'un pareil malheur, j'en suis certain, et je crois que, quoique je sois bien peu de chose auprès de vous, vous consentirez, cependant, à venir me voir. »

A l'arrivée de cette lettre, Chéïkh Ahmed parut plus peiné que flatté. Le bruit se répandit qu'il se préparait à se rendre à Lahça par la voie de Chiraz, mais la population de Yezd s'opposa à ce départ, et le Chéïkh fut obligé de rester.

Les grands et les Oulémas l'entourèrent et tinrent conseil. On tomba d'accord qu'il était impossible, sans faillir gravement aux convenances, d'éluder les ordres du Chah et un certain Mirza Riza ayant promis de conduire Chéïkh Ahmed jusqu'à Téhéran dans le plus grand confort, on décida le départ.

Chéïkh Ahmed se mit donc en route accompagné des bénédictions de toute la ville.

CHAPITRE III.

SÉJOUR A TÉHÉРАН — DÉPART POUR YÉZD — NOUVEAUX VOYAGES ET NOUVEAUX PÈLERINAGES — LA RÉPUTATION DU CHÉÏKH VA GRANDISSANTE, MAIS COMMENCE A ÊTRE ATTAQUÉE — SES " LICENCES " — SON PÈLERINAGE A LA MEQQE.

Il arriva à Téhéran où il fût admirablement reçu par la Cour et par la ville. Le Chah lui témoigna une estime spéciale, une vénération particulière. Il lui posa plusieurs questions auxquelles il répondit par écrit. Nous verrons les titres des œuvres qu'il rédigea ainsi dans la liste que nous donnons des ouvrages qu'il a laissés.

Le Chah sentait croître de jour en jour sa bienveillance et son respect envers le Chéïkh. Il croyait d'obligation de lui obéir, et eût considéré comme un blasphème de se mettre en opposition avec lui.

D'ailleurs, à cette époque, des tremblements de terre successifs eurent lieu à Réi, et beaucoup de maisons furent détruites. Le Chah eût un songe dans lequel il lui fût déclaré que si Chéïkh Ahmed n'avait pas été là, la Ville entière eût été renversée et tous les habitants tués. Il s'éveilla terrifié et sa foi dans le Chéïkh augmenta d'autant.

Mais, plus grandissait la faveur dont il jouissait,

plus le séjour de Téhéran semblait lui déplaire, et il manifesta le désir de se rendre à Yèzd. Le Chah prévenu, s'opposa à son départ et lui fit remarquer qu'il avait tort de laisser sa famille à Bassorah, cette ville et ses environs n'étant pas dignes d'un homme comme lui. « Il y faut cacher son Chiisme, et un savant tel que vous n'y peut étaler sa science, les Arabes ne comprenant guère la philosophie, et n'entendant rien à la théologie ».

Ce dernier argument sembla frapper le Chéïkh, qui s'inclina et le Chah insista pour qu'il restât à Téhéran.

Le Chéïkh répliqua qu'il voulait bien habiter la Perse, mais qu'il ne pouvait résider dans la Capitale. « Je ne puis, lui dit-il, résider dans une ville qui est le séjour du Roi, car mon séjour donne nécessairement naissance à ce dilemme : Ou Votre Majesté cherchera à m'honorer en exhaltant ma grandeur, ou, au contraire, elle voudra m'abaisser. Ne parlons pas de ce dernier cas. Il est bien certain que le Chah est la personne à qui retournent toutes les affaires ; Son nom est le centre de l'empire ; il s'attache à distribuer les bienfaits, à trancher les litiges, à pardonner, à condamner, à ordonner les exécutions capitales, à distribuer les châtiments, à appliquer les peines. »

« D'autre part, vos sujets pressurés par les Gouverneurs et les fonctionnaires cherchent partout quelqu'un à qui ils puissent demander protection. »

« Or, ils ont pu voir l'amitié dont vous voulez bien m'honorer, et ils ont vu que ma parole plaît au souverain : en cas de nécessité, ils se tourneront vers moi. »

« Si, jamais, je leur refusais mon intercession, je deviendrais à leurs yeux un objet d'aversion et de mépris ; si je me soumettais toujours à leur volonté, et que je vous la fasse connaître, je ne pourrais à la longue que paraître importun à l'excès à vos yeux, ce qui serait cause de ma disgrâce. »

« Le mieux donc pour Votre Majesté et pour moi est que j'aïlle dans une ville éloignée. Du reste, la Perse entière dépend de V. M. et où que j'habite, ce sera habiter sur son territoire. »

Le Chah ne pût qu'admettre ses raisons et il l'autorisa à indiquer le lieu où il désirait se retirer. Le Chéïkh indiqua ses préférences pour Yèzd, dont les habitants, dit-il, sont plus portés à la philosophie et aux sciences religieuses. Le Prince Mohammed Ali Mirza, Gouverneur de Kirmanchahan, du Khouzistan et de Ovézé était présent à cet entretien.

Le Chah se tourna vers lui et lui dit : « Envoie à Bassorah un homme de confiance. Dis-lui de prendre avec tous les honneurs qui lui sont dus, la famille de Chéïkh Ahmed et de l'amener à Yèzd. »

Le Prince s'inclina et envoya Mirza Chayeq porteur d'une lettre à l'adresse de Ebrahim Agha, Gouverneur de Bassorah, dans laquelle Mohammed Ali Mirza lui recommandait chaudement la famille du Chéïkh.

Cet envoyé parvint à Bassorah le 1^{er} Zil-Qa'dé 1223 (19 décembre 1808) et, ayant réuni tous les membres de la famille les dirigea sur Yèzd ; mais comme on était en hiver, le voyage fût fort pénible.

On prit la route de Ahvaz, Chouchter, Dizfoul,

Khourrem-Abad, Bouroudjird, Qachan et l'on arriva à destination le 1^{er} Sefer 1224 (18 mars 1809), quatre jours avant le No-Rouz.

Chéikh Ahmed y était arrivé plus tôt ayant quitté Téhéran en pleine gloire, chargé de présents royaux, et après avoir pris congé d'une façon plus particulière de Mirza Mohammed Akhbari, qui lui avait fait une réception enthousiaste dans la capitale.

Il séjourna à Yezd cinq années, y ayant toutes ses aises et occupé à donner des leçons aux étudiants qui assiégeaient en foule la salle où il donnait ses cours. Et cela jusqu'au moment où il traita certaines questions devant des gens qui n'étaient pas faits pour les comprendre. Petit à petit le bruit s'en répandit et de jour en jour les hommes se montrèrent plus avides de l'entendre précisément à cause des bruits qui commençaient à circuler.

Alors le Chéikh ordonna à quelqu'un des siens de monter sur le minber, de réciter la Khotbé et de dire : « Oh Hommes ! en vérité la science est de deux sortes, l'apparente et l'intime. Elles sont conformes l'une à l'autre et, entre elles, il n'y a jamais de divergences. Chaque apparence est conforme à l'intime et chaque forme est semblable à la vérité. C'est ainsi que Imam Djaafer-ous-Sadeq, le salut soit sur lui ! a pu dire : « En vérité quelques uns ont donné leur foi à l'apparence et sont restés infidèles à l'intime : leur foi ne leur sert de rien. Certains ont donné leur foi à l'intime et sont restés infidèles à l'apparent : leur foi ne leur sert non plus de rien. Aucune foi à l'apparent n'existe qu'avec la foi à l'intime. »

« Donc, Oh Hommes ! en vérité, les gens d'apparence, le Prophète les a chargés d'agir suivant ce qu'ils possèdent d'apparence sans aucune espèce de changement et sans que — Dieu préserve ! la créature soit circonvenue dans des croyances mensongères et vaines. Peut-être peut-on dire que cette chose à laquelle croient les gens d'apparence est une croyance juste et vraie dans laquelle on ne peut s'imaginer qu'il y ait un soupçon, un doute. Donc, tout ce qui, dans l'intime et le secret est conforme à l'apparent est, sans aucun doute, sans aucune discussion, vrai et certain. Tout ce qui est en contradiction avec l'apparent, est mensonge.

Il le faut fuir et repousser car un intime de ce genre est contraire à la Vérité et accuse de mensonge Dieu et son Prophète. »

« Il en est de même pour ce qu'on m'attribue tant d'apparent que de réel. Tout ce que l'on m'attribue ainsi, si c'est conforme aux croyances de la secte sauvée des Esna Achéri, alors c'est ma parole, et c'est bien moi qui l'ai dite, sachez le. Tout ce qui, au contraire, est en opposition avec les dires et les croyances Chiïtes, ce n'est plus ma parole, et certes je me détourne d'un pareil langage, d'une pareille croyance. »

« Oh Hommes ! ne divergez pas entre vous, car alors c'est la mort ; ne vous opposez pas les uns aux autres car cela deviendrait entre vous une cause de haine et de déshonneur. Patientez ! car Dieu est avec les patients ! »

Cette palinodie faite — la première — l'orateur descendit du minber, et ses paroles tranquilliserent

les esprits et effacèrent « des cœurs les suggestions du Démon ».

Ce fût peut-être la période la plus glorieuse de la carrière de Chéïkh Ahmed. Sa réputation était universelle ; tous les oulémas reconnaissaient sa prééminence ; on l'interrogeait de partout et il écrivait des réponses qui étaient attendues avec la plus fiévreuse impatience et reçues avec le plus profond respect. Sa renommée augmentait de jour en jour et l'amour qu'il inspirait s'enracinait plus fortement dans les cœurs, jusqu'au moment où, dans le dessein de faire un pèlerinage, il se dirigea sur Méchhed.

Cette ville était alors habitée par des Oulémas comme Mirza Hédayet Oullah ; son frère Mirza Daoud ; son autre frère Mirza Abdoul-Djévad ; leur oncle Abou Mohammed, Mirza Mahçoum Rézévi, Akhound Mollah Hamzé Tébéci, Séyyèd Mohammed Rézévi. Tous admirèrent que le Chéïkh était leur supérieur et s'inclinèrent devant lui. Ils reconnaissaient la hauteur de son génie, et il en était de même des autres Mollahs et des étudiants qui se trouvaient à Méchhed, la Sainte. En aucune façon, de qui que ce soit, ne se produisit un acte qui fût contraire au respect dû au Chéïkh.

Il avait emmené avec lui dans ce voyage une de ses femmes et son fils Chéïkh Ali. A son retour à Yèzd, il envoya son autre fils Chéïkh Abd-Oullah, accomplir le pèlerinage qu'il venait de faire lui-même. Mais celui-ci arriva à Méchhed, tomba malade et dût revenir sans avoir pu accomplir les cérémonies rituelles. Arrivé à Chourab, qui est à quatre stations de Yèzd, un

villageois lui raconta que Chéïkh Ahmed était sorti de la ville avec beaucoup de monde, avait planté ses tentes au dehors et attendait le moment de recommencer le pèlerinage de Méchhed.

Chéïkh Abd-Oullah se précipita à Yèzd où il parvint en deux jours et arriva auprès de son père au moment où celui-ci allait se mettre en route. La caravane attendait en vain depuis cinq jours, Hadji Mohammed Taher Esfahani, et s'était décidée à partir sans lui. Chéïkh Abd-Oullah se joignit à son père et à ses frères. Le pèlerinage accompli, les voyageurs revinrent à Yèzd, mais Chéïkh Ahmed trouva que l'accueil qui lui fût fait en cette ville ne semblait pas aussi universellement enthousiaste qu'autrefois. Certains indices lui prouvèrent que l'accusation à laquelle il avait si victorieusement fait répondre une première fois du haut du minber, avait été reprise et l'attaquait en sous œuvre. Il comprit que sa présence exciterait les calomniateurs et qu'il n'avait de chance de laisser éteindre le feu qu'en s'absentant, en disparaissant de la ville.

Il avait bien eu l'idée première d'y demeurer définitivement, puisqu'il y acheta une maison et donna l'ordre d'en construire une autre, mais devant ces symptômes d'un changement d'attitude chez les habitants, il n'hésita pas, revendit sa maison et se mit en route pour Kerbéla, par la route de Chouchter.

Il annonça, pour voiler les véritables raisons qui le forçaient à partir, qu'un songe lui était survenu dans lequel l'Emir des Croyants lui avait ordonné de venir en pèlerinage à son tombeau.

Ceux qui l'aimaient, parmi les gens de Yezd — et il faut bien le dire, c'était l'immense majorité — tentèrent de s'opposer à son départ. On dit même qu'Emine-ed-Dowlé, gouverneur de la ville, interdit aux muletiers de lui louer des bêtes de somme, mais le Chéïkh en trouva chez un certain Agha Cassem, et se mit en route pour Esfahan.

Il y demeura quarante jours fort bien accueilli par Houdjet oul Islam Séyyèd Mohammed Bagher, Hadji Mohammed Ebrahim Qelbaci, Chéïkh Mohammed Taghi, Mirza Bagher Nawwab, Molla Ali Nouri, Molla Mohammed Ali Nouri, Molla Esmaïl le Borgne (Wahéd-oul-Aïne) Molla ali Ekber, Mirza Mohammed Hocéine.

L'auteur de l'Hédayet-out-Talébine remarque ici « que la gloire du voyageur était encore trop haute et trop pure, brillait d'un trop vif éclat pour que tous ces gens-là lui témoignassent autre chose que de la déférence, quoiqu'il fût l'ennemi d'un certain nombre d'entre eux, ayant ruiné la philosophie grecque et culbuté les vaines affirmations des Soufis. »

Séyyèd Kazem Rehti l'accompagnait dans ce voyage et il dit dans le Délil-el-Moutéhayyérin : « Tous les habitants de la ville d'Esfahan bénéficièrent de sa venue, et particulièrement les savants et les philosophes, en même temps que les fonctionnaires. Ils furent parfaits, et ne se départirent en rien de ce qu'exige le respect. Personne ne se permit de l'attaquer ou de prononcer à son égard une parole inconvenante. Et cependant Esfahan était à cette époque, comme elle l'est aujourd'hui, le lieu de réunion des grands savants,

la mine des gens de talent. Les buissons de la science et de la philosophie y verdoyaient magnifiquement, et le bazar des gens connaissant Dieu y était fréquenté et vivant. Les plus grands d'entre les savants, les jurisconsultes et les philosophes s'y étaient donné rendez-vous, et la langue reste impuissante à exprimer la sublimité d'une pareille réunion. Tous ceux dont nous avons donné plus haut les noms, qui étaient l'asile et le recours des hommes, les chefs de l'Islam, tous se conduisirent le mieux du monde à l'égard du Chéïkh, lui témoignèrent beaucoup d'estime et de considération et donnèrent la prééminence à tout ce qu'il disait, dans toutes les questions. On fit copier de nombreux exemplaires des traités et des livres qu'il avait écrits, et particulièrement son commentaire de la Zialet Djoumé', qui devint célèbre entre tous ses ouvrages. »

Ce fût à cette époque que quelques habitants du pays vinrent l'interroger sur les degrés respectifs de science de Molla Ali Nouri et de feu Agha Mohammed Bid Abadi.

Il répondit : « Etablir une distinction entre ces deux personnages ne dépend que de celui qui, arrivé à leur degré, les pourrait différencier. Or, moi, je suis infiniment inférieur à eux en science et en talent; donc, comment pourrais-je donner la prééminence à l'un sur l'autre? »

Enfin il quitta Esfahan pour aller accomplir son pèlerinage : il fût longtemps accompagné hors de la ville par une troupe nombreuse qui se lamentait de son départ.

Kirmanchah l'attendait avec beaucoup d'impatience. Le Prince Gouverneur Mohammed Ali Mirza avait envoyé la ville entière à sa rencontre, et l'on avait planté des tentes pour le recevoir, à Tchah Qélan. Le Prince vint au-devant de lui jusqu'à Tadj-Abad, qui est à 4 Farsakhs de la ville.

Comme ils y entraient ensemble, il pria l'illustre visiteur de résider dans sa ville. Le Chéïkh lui fit remarquer que s'il avait quitté Yezd, c'était uniquement pour accomplir une fois encore le pèlerinage des Lieux Saints, où il avait résolu d'habiter. « Je n'en suis pas sorti, dit-il, parce que les moyens d'y vivre m'y manquaient ou parce que les habitants en sont mauvais; bien au contraire, je n'ai jamais eu à me plaindre d'eux, et ils sont désolés de mon départ. »

« Qu'avez-vous besoin, lui dit le Prince, d'aller résider à Kerbéla? Où que vous soyiez, vous êtes toujours avec les Imams. Si vous voulez faire le pèlerinage, eh bien! demeurez ici et je m'engage à préparer chaque année tout ce qu'il vous faut pour l'accomplir. »

Le Chéïkh promit donc de revenir habiter la ville dès qu'il aurait terminé son voyage.

Ce fût, en effet, ce qu'il fit, et cette fois encore Mohammed Ali Mirza vint au-devant de lui et le conduisit jusqu'à sa demeure (2 Redjeb 1229 — 20 juin 1814).

Il y résida deux ans — jusqu'en 1232 — fréquentant les savants de la ville et les stupéfiant par la variété de ses connaissances. Il y publia beaucoup de ses livres et fit connaître sa doctrine, qui se propagea

rapidement. Kirmanchah est, en effet, un lieu de passage pour les pèlerins se rendant aux Lieux Saints, ou en revenant.

Parmi les oulémas du pays, il y avait quatre frères fort savants et qui, dans les sciences, ne le cédaient à personne. Ils se nommaient Agha Mohammed Djaafer, Agha Ahmed, Agha Mohammed Esmail, et Agha Mahmoud. Ils étaient les fils de Agha Mohammed Ali, fils de Agha Mohammed Bagher Béhbahani. Tous les quatre se montrèrent pleins de déférence à l'égard du Chéïkh.

Durant son séjour dans la ville, le Chéïkh se rendit à plusieurs reprises au pèlerinage des Imams. Dans chacun de ses voyages, il fréquentait les oulémas qui habitaient la ville sainte tels que Agha Séyyèd Ali Tabatébahi, Séyyèd Ali Mohammed, Chéïkh Haçan ben Chéïkh Mohammed Ali, connu sous le nom de Soultan, Chéïkh Khalaf ben Asker : ceux-ci habitaient Kerbéla; parmi les oulémas de Nedjef, Chéïkh Djaafer, Chéïkh Hocéïn, Chéïkh Djélil, Chéïkh Khizr Chellal, Séyyèd Bagher Qazvini; à Kazeméin, Séyyèd Riza Choubber, auteur d'écrits réputés, Séyyèd Abd-Oullah Choubber, Séyyèd Loutf Ali, Séyyèd Haçan, Séyyèd Mohammed fils de Séyyèd Mohcen, Séyyèd Hachem fils de Séyyèd Razi, le Chéïkh Aced Oullah et d'autres encore.

« Tous ces oulémas, dit Séyyèd Kazem Rechti, et tous les habitants des Lieux Saints, quand le noble Chéïkh venait, s'efforçaient, de tout leur pouvoir, de lui montrer de la déférence et de s'incliner devant lui.

Particulièrement A Séyyèd Ali, que Dieu l'ait en sa miséricorde ! qui appelait notre Chéïkh « le Savant divin ».

Il donnait des leçons sous le péristyle du tombeau sacré. Il prenait pour texte de ses leçons le commentaire du Riçalé Ylmiyé de Mollah Mohcen Qachi (1).

On se pressait en foule à ses cours, et toutes les langues chantaient les louanges de son talent, exhalaient sa perfection et sa maîtrise, louaient son respect pour les Imams très purs.

On porta souvent des parties de ses écrits auprès de feu Agha Séyyèd Ali, le priant d'y jeter les yeux et de voir ce qu'il pouvait y avoir de vrai ou de faux. Le feu Séyyèd prenait ce qu'on lui donnait, le gardait deux jours, et le troisième élevait les deux mains vers le ciel et, réclamant le témoignage de Dieu, de son Prophète, de l'Emir des Croyants, de Fatema Zohra et des autres Imams Guides, — que le salut soit sur eux tous — il jurait qu'il n'y avait trouvé autre chose que des questions très subtiles. « Je n'y ai rien vu de mal, disait-il, et je sais que ces matières sont au dessus de moi. Je ne connais que les questions relatives aux principes et à la jurisprudence : comment pourrais-je m'y retrouver dans ces océans inexplorés où tant de navires ont sombré ? »

Durant ses visites aux Imams, il rencontra feu Mirza Aboul Cassem Qoummi, le célèbre auteur du Qavanin. Celui-ci lui témoigna aussi son admiration :

tous les oulémas en firent autant et personne n'exprima le moindre doute au sujet de ses croyances.

Donc l'admiration de tous était unanime et les dissidences qui s'étaient fait jour avaient dû se taire et se taisaient, mais n'en existaient pas moins. Nous les verrons éclater tout à l'heure à la suite d'une intervention d'un membre de la famille Barakani, qui se trouve donner naissance à la fois au schisme Chéïkhi et à l'héroïne qui, toute dévouée au Bâb, donnera au Chéïkhisme toute sa portée et toute sa valeur en prêchant le Bâbisme. Il n'en est pas moins vrai que jusque là le Chéïkh avait l'approbation de toutes les personnalités religieuses de la Perse, telles que Agha Séyyèd Mehdi Tabatébahi Bahr-el-Ouloum (La mer des sciences); de Mirza Mehdi Chehristani, le flambeau de son siècle; de Chéïkh Djaafer en-Nedjéfi, de Chéïkh Hocéïn Ahlé Osfour. Leurs écrits nous sont restés comme preuves de leurs sentiments et leurs licences, la plupart écrites de leur propre main sont précieusement conservées dans les archives Chéïkhies.

La licence délivrée par Agha Séyyèd Mehdi Tabatébahi était ainsi conçue : « C'est une sagesse parfaite de Dieu, un grand bienfait de sa part, d'avoir fixé pour la garde de sa religion et de ses préceptes des savants qui veillent sur la loi religieuse et les obligations qu'elle impose. C'est ainsi que chaque savant qui vient, acquiert de son prédécesseur la science que celui-ci avait lui-même acquise; c'est ainsi que les maîtres s'instruisent mutuellement dans la philosophie et parviennent au bienfait de Dieu. Ceux qui ont acquis

(1) Qui n'est autre que Mollah Mohcen Féïz.

de cette façon une grande science et sont arrivés à un haut degré, sont la crème des oulémas actifs, l'essence des savants parfaits. C'est pourquoi, mon frère en religion, Chéikh Ahmed ibn Zéine ed-Dine Lahçahi, que Dieu augmente encore son talent et sa gloire et l'élève au plus haut degré dans sa recherche ! — m'a prié d'écrire quelque chose à son sujet. »

« J'ai donc répondu à sa demande, car pour moi sa piété est évidente, ainsi que la noblesse de son caractère. Je lui accorde donc la Licence. »

« Que Dieu lui donne la paix en ce monde et dans l'autre, qu'Il lui donne tout ce qui peut lui ouvrir les yeux ! »

« Il peut donc raconter les Hadis qui se trouvent dans les 4 livres..... »

Voici la licence de Séyyèd Mirza Mehdi Cheristani : « Voici ce que dit l'esclave pêcheur qui a mis tout son espoir dans la miséricorde de Dieu, moi, Mohammed Mehdi Moucevi, Chehristani d'origine, Kerbélahi quant à ma résidence, que Dieu rende perspicace les yeux de mon sens intime et fasse pour moi, aujourd'hui meilleur qu'hier ! »

« Or, le Grand Chéikh Ahmed Lahçahi, le Savant parfait — que Dieu allonge sa vie et le conserve toujours dans la grandeur — est de ceux qui sont allés paître dans les jardins de la science et qui se sont désaltérés dans l'onde pure du Selsébil. Il a désiré de moi une licence, pour raconter les saintes traditions. Comme j'ai vu qu'il était digne de le faire, je lui ai répondu en accueillant sa demande. Il était, en effet,

obligatoire pour moi de lui répondre à cause de la hauteur de son talent, de l'ornement de sa science.... »

Ces deux échantillons suffiront, je pense. Voilà donc en quels termes s'exprimaient des hommes tels que ceux que nous venons de nommer.

L'auteur du Hédayet-et-Talébin dit : « Les ennemis voyant qu'ils ne pouvaient s'attaquer à une personnalité si haute, sous peine d'un grave échec, tournèrent leurs batteries contre les disciples du Chéikh et dirent que ceux qui se prétendaient Chéikhis ne suivaient pas la même route que le Chéikh, qu'ils compromettaient. Ils employèrent là une ruse semblable à celle des Sunnis qui, voyant que le Prophète a fait le plus merveilleux éloge des Imams et a rendu, dans le Qoran, obligatoire de les aimer, se mirent à déclarer que les sectateurs d'Ali étaient de faux sectateurs et se prétendirent, eux, les vrais amis d'Ali. « Les Chiites mentent, s'écrient-ils, quand ils prétendent qu'Ali était mal avec Abou-Bècre : au contraire, ils étaient intimes. Ils mentent encore en disant que sa descendance prétendit à l'Imamat ; aucun d'eux n'a élevé une telle prétention. Ce sont les vils individus qui les entouraient qui entonnèrent ce refrain, dans le fracas duquel se perdait la voix des descendants d'Ali. Bagher et Sadeq étaient, certes, des hommes remarquables par leur piété et leur honnêteté, mais jamais ils n'ont prétendu à l'Imamat : s'ils avaient émis une pareille prétention, nous le saurions !!! »

Ce fût au milieu de ces discussions du clergé, et peut-être pour y mettre fin qu'en 1232 le Chéikh se dirigea sur la Meqqe accompagné de Chéikh Ali, Hadji

Molla Méchhed Tébrizi, Hadji Aboul Haçan ibn Ebrahim Yezdi, Hadji Abd-Oullah ibn Hadji Ebrahim Ahlé Ihçan Qari Lahçahi, et Hadji Nazar-Ali Dizfouli.

Les voyageurs passèrent le mois de Ramazan de cette année (15 juillet-13 août 1817) à Damas. Vers le milieu de Chawal (1^{er} septembre) ils se mirent en route pour Médine où ils arrivèrent le 22 Zil-Qa'adé (4 octobre). Ils n'y restèrent pas plus de deux jours et la quittèrent le 6 octobre. Ils revêtirent l'Ihram dans la Mesdjid Chedjéré, et accomplirent les rites du Pèlerinage.

Celui-ci terminé, le Chéïkh revint par la route de Nedjd et du Djebel avec beaucoup de pèlerins se dirigeant vers l'Eraq. Arrivé au Djebel, il abandonna la caravane et se dirigea avec quelques personnes vers la noble Nedjef; mais, en cours de route, ils furent assaillis par des voleurs qui les dépouillèrent.

Enfin, le 1^{er} Rébi'-es-Sani (8 février 1818) il arriva à Nedjef et, de là, se rendit à Kerbéla.

Il envoya en avant Chéïkh Abd-Oullah à Kirmanchah, car il résida quant à lui 8 mois à Kerbéla, puis, le 4 Moharrem 1234 (3 novembre 1818) il alla rejoindre son fils.

Il resta environ trois ans à Kirmanchah, mais avec de longs séjours à Kerbéla où il se sentait plus en sûreté, sous la protection des Lois Ottomanes, car la calomnie allait grandissant.

Il avait d'ailleurs à Kirmanchah un protecteur puissant, qui l'admirait d'une façon toute particulière, et qui, certes, l'aurait défendu jusqu'à la mort.

Il n'était d'ailleurs pas encore question de cela,

mais ce fût au moment où des troubles éclataient que ce protecteur, le Prince Mohammed Ali Mirza vint à mourir en 1237.

« Le prix des vivres monta beaucoup, dit l'historien Officiel de Chéïkh Ahmed, qui fait semblant d'ignorer la vérité des faits, et une inondation vint qui emporta la moitié de la ville. Beaucoup d'hommes furent tués et la plus grande partie du bétail disparut. Enfin deux ans après cette mort, toutes les villes de la Perse furent décimées par le choléra. »

Ce sont là les raisons données pour le départ du Chéïkh au pèlerinage de Méched. Mais, en vérité, Chéïkh Ahmed, qui avait réussi jusque là à échapper au clergé Chiïte, si fanatique et si intolérant, chercha par ce subterfuge à assurer sa sécurité. Mais les temps étaient venus, et ce voyage qu'il avait cru devoir être sa sauvegarde fût sa ruine et sa perte. En effet, il passa par Qoum et Qazvine.

CHAPITRE IV.

LE CHÉIKH A QAZVINE. — IL EST EXCOMMUNIÉ PUBLI-
QUEMENT. — SES LUTTES. — SA MORT.

Hadji Molla Mohammed Taghi Barakani était issu d'une des plus grandes familles de Qazvine, appartenant depuis longtemps à la cléricature. Il fût élève de A Séyyèd Ali auteur du Cherk-Kébir, dont il prit longtemps les leçons.

Son instruction terminée, il vint à Téhéran et ne tarda pas à s'y faire connaître. C'était vers la fin de Fazel Qoummi (Mirza Aboul Cassem auteur du livre intitulé Qavanine). Les habitants de la ville désireux de se renseigner sur le nouveau venu, demandèrent au Qoummi si Hadji Molla Mohammed Taghi était Moujtéhéd.

Fazel répondit : « Je ne le connais pas, mais interrogez-le sur une question quelconque : obtenez sa réponse par écrit et apportez-la moi pour que j'en prenne connaissance et puisse baser mon jugement ».

On posa donc la question suivante à Hadji Molla Mohammed Taghi en le priant d'y vouloir bien répondre par écrit et d'inscrire les raisons et les considérants des opinions qu'il allait émettre : « Zéïd a vendu à Amr une propriété : Bècre est garant de la validité de la vente. Une pareille affaire est-elle légale ou non ? »

Le Qazvini répondit par un traité assez court dans lequel il concluait par la négative. On apporta son travail à Fazel qui le jugea assez peu réussi et écrivit en marge des observations qui ruinaient quelques uns des arguments invoqués et en acceptaient quelques autres. On remit l'ouvrage ainsi annoté à son auteur, qui, furieux, rétorqua par des arguments plus ou moins valables les observations de son contradicteur.

Assez peu satisfait de son séjour à Téhéran et comprenant qu'il fallait qu'une autorité quelconque l'imposât à l'obéissance et au respect des foules, Hadji Molla Mohammed Taghi retourna aux Lieux Saints, dont il ne revint qu'après avoir pris sa licence de son maître A Séyyèd Ali.

Il s'établit de nouveau à Téhéran mais, doué d'un caractère peu sympathique, il ne plût pas beaucoup au Roi Fath Ali Chah, qui lui témoigna plutôt des sentiments peu empreints de bienveillance. Aussi quitta-t-il la capitale et rentra-t-il dans sa ville natale, Qazvine, où il retrouva son frère Hadji Molla Salé Barakani.

Peut-être y eût-il vécu obscur et ignoré — attendant sa mort pour devenir célèbre sous le nom de Chéhid Salès — malgré son vif désir d'en imposer aux hommes sans Molla Abd-oul-Wahhab Qazvini, qui était un des oulémas les plus réputés de la ville.

Une personne fort riche vint à mourir à Qazvine, et sa succession devait aller toute entière à sa fille, enfant arrivée à l'âge de raison. Une tierce personne se rencontra qui, par avidité du bien laissé par le défunt, fiança cette fille à son fils. Ce fils n'était pas encore

arrivé à l'âge de raison et son père avait été son fondé de pouvoirs.

Du temps ayant passé, la jeune fille grandit et n'eût pas la patience d'attendre la croissance de son mari. Elle donna une forte somme pour que les délais restant à courir (1) fussent diminués, afin qu'elle pût se marier avec un autre. Molla Mohammed Taghi consulté, fit connaître qu'il n'appartenait pas au fondé de pouvoirs de diminuer quoique ce soit aux délais légaux : il faut, conclua-t-il, que la jeune fille attende jusqu'à ce que son mari soit arrivé à l'âge raisonnable.

Alors la jeune fille donna 400 tomans à un Molla et celui-ci lui délivra un fetva lui accordant la diminution des délais légaux.

Molla Abd-oul-Wahhab, saisi de la question, rendit une sentence qui donnait raison à ce Molla et approuvait, en principe, son point de vue. Tout Qazvine, oulémas compris, s'inclina devant cet ordre ; il n'y eut d'opposants que Hadji Molla Mohammed Taghi, qui, bien entendu, maintint son premier point de vue, et son frère Hadji Molla Salé, qui se rangea de son côté, probablement par esprit de famille.

La ville entière se divisa en deux camps ; on prit fait et cause pour l'un des deux adversaires, mais l'immense majorité donna raison à Abd-oul-Wahhab. Il y eût plusieurs réunions d'oulémas, rencontres des parties en cause, mais les meilleurs arguments ne

(1) C'était un mariage à temps et la jeune fille demandait que les délais restant à courir fussent abrégés.

purent vaincre l'obstination de Taghi. L'affaire traîna en longueur. On interrogea les Mouhjtéhéds des autres villes qui, tous, donnèrent raison à Abd-oul-Wahhab. En fin de compte on s'adressa au Houdjèt-oul-Islam Hadji Séyyèd Mohammed Bagher Esfahani qui répondit en adoptant la thèse opposée à celle soutenue par Taghi, mais sans donner les raisons de son choix.

Parmi les arguments que faisaient valoir les oulémas est celui-ci : Considérant la Loi Estéghra (1), ils déclaraient que le fondé de pouvoirs a, en ce qui concerne les actes de son mandant, tous les pouvoirs. Dans les cas douteux, comme par exemple celui de savoir s'il a le droit de maintenir ou d'annuler les délais, il est bien certain qu'il faut répondre par l'affirmative. Le fondé de pouvoirs peut donc faire remise du temps.

Mais rien ne pût vaincre l'obstination hargneuse de Taghi : il persista malgré tout dans ses dires, s'excitant par le fait même de la lutte et rêvant une vengeance éclatante.

On en référa à A Séyyèd Mohammed auteur des livres Ménahel et Méfati, fils de A Séyyèd Ali. Celui-ci, sur la demande qui lui en fût faite, envoya de Kerbéla, ville de sa résidence, à Qazvine un Molla chargé de l'exécution de cet ordre, ce qui fût fait.

(1) Estéghra est le contraire du Syllogisme. Nous supposons que le général n'est pas connu et nous examinons d'abord le particulier. Par exemple, le vin est enivrant, comme tel il est interdit ; donc la bière, le mastic, le cidre, l'eau-de-vie.... sont interdits. D'où la Loi : Toutes les boissons fermentées sont interdites.

Mais Mohammed Taghi ne fût pas démonté pour si peu. Il écrivit un traité pour démontrer son opinion, et renouvela son argumentation dans le chapitre du divorce de son Livre « Mine Hadj ».

Quelques personnes furent cependant du même avis que lui et l'on peut citer parmi elles A Séyyèd Mehdi Bahr-oul-Ouloum, A Séyyèd Mohammed Qacir Khoraçani et A Séyyèd Mohammed le jurisconsulte, élève de A Mohammed Bagher Béhbahani.

L'opposition raisonnée et victorieuse que rencontra Taghi semble l'avoir poussé à des idées singulières. C'est ainsi qu'il déclara pur le jus de raisin après l'ébullition avant même que les trois quarts n'en aient disparu par suite de cette ébullition (1). Hadji Molla Ahmed Néraqi se rangea à son avis, cependant que deux Edjma Menqoul — c'est-à-dire deux conciles antérieurs — l'ont déclaré impur (2).

Il décréta que les plaideurs pouvaient terminer leurs procès par serment, ce dernier pouvant être fait en présence et sur l'ordre d'un tiers qui ne serait pas Moujtéhéd.

(1) Quand on verse du jus de raisin dans une casserole pour en faire du sirop, il est impur. Il faut qu'il bouille jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un tiers, alors il devient pur.

(2) Edjma' Mouhaqqaq : l'individu lui-même interrogé, et voit que les oulémas de l'époque sont d'accord dans tel ou tel sens. L'Edjma' Menqoul : on raconte, par exemple, que les oulémas de telle époque étaient d'accord dans tel sens. Si un molla d'il y a cent ans, dans son livre affirme que telle opinion était universellement admise par tous les oulémas, il affirme que cet accord était, il y a cent ans, Mohaqqaq.

Il décida, et son frère le suivit dans cet avis, que le juge religieux a le droit d'accepter de l'argent des plaideurs. C'est pourquoi il s'attira les railleries et les injures de ses contemporains. Il s'en préoccupait fort peu et citait l'exemple de Fazel Hindi, l'auteur du Qèchf-oul-Liçan. Celui-ci aussi acceptait des cadeaux car il était pauvre et surchargé de famille, et gagnait sa vie en qualité de scribe. Si l'on venait le trouver pour une discussion il disait : « Je suis pauvre et je gagne ma vie à écrire. Si je m'occupe de votre affaire je perds mon temps et je manque à gagner. Donc, si vous voulez que je vous juge, il faut me donner ce que j'aurais gagné en écrivant durant le temps que j'aurai à m'occuper de vous ».

Hadji Molla Mohammed Taghi avait outre la licence de A Séyyèd Ali, celle de A Chéikh Djaafer Nedjéfi, l'auteur du Qèchf-oul-Qéta.

Or (1), quand A Séyyèd Mohammed arriva à Qazvine on lui demanda — tant toutes ces discussions avaient excité les esprits — si Hadj Molla Salé Barakani était Moujtéhéd. « Certes », répondit-il, et cela d'autant plus que Sâlé était un de ses anciens élèves, qui, vers le tard, avait suivi les leçons de A Séyyèd Ali.

« Fort bien, lui répondit son interlocuteur, mais son frère Mohammed Taghi, est-il lui aussi, digne de ce titre sacré ? » A Séyyèd Mohammed répondit en louant les qualités et la science de Taghi, mais évita de donner une réponse précise à l'interrogation directe qui lui était faite.

(1) Extrait de Séyyèd Ali Mohammed, dit le Bâb.

Ceci n'empêcha pas l'interrogateur de répandre dans la ville le bruit que Séyyèd Mohammed lui-même reconnaissait la maîtrise de Taghi, qu'il avait déclaré Moujtéhéd en sa présence.

Or Séyyèd Mohammed était allé habiter chez son collègue, Hadji Molla Abd-oul-Wahhab. Celui-ci eût vite connaissance du bruit ainsi répandu, et faisant venir chez lui l'interlocuteur du Séyyèd, il le tança vertement en présence de témoins.

Naturellement le bruit de cette intervention, amplifiée de bouche en bouche, parvint jusqu'aux oreilles de Taghi qui, furieux en lui-même, se bornait à dire, chaque fois que le nom de Abd-oul-Wahhab frappait ses oreilles : « Je ne le respecte que parce qu'il est le fils de mon maître bien aimé. »

Séyyèd Mohammed, ayant été mis au courant de tous ces incidents, comprit qu'il avait contristé l'âme de Taghi. Il vint un jour lui demander à déjeuner, le traita avec beaucoup de distinction, lui écrivit son brevet de Moujtéhéd, et, ce jour-là même l'accompagna à la Mosquée, et, la prière terminée, s'assit sur les degrés de la chaire d'où il fit l'éloge de Taghi et le confirma en pleine assemblée dans sa nouvelle dignité.

Naturellement le sentiment que Taghi portait à Molla Abd-oul-Wahhab était devenu une haine féroce qui ne demandait qu'à se satisfaire. L'occasion se présenta quand Chéïkh Ahmed Ahçahi vint loger à Qazvine, chez Molla Abd-oul-Wahhab, qui passait, à tort ou à raison, pour son élève. Ceci se passait entre les années 1239 et 1240.

Chéïkh Ahmed ne manqua pas d'aller prier à la Mosquée Cathédrale et tous les Moujtéhédés et tous les oulémas de Qazvine, comme marque de respect pour sa personne, allaient aussi à la Mosquée et priaient derrière lui.

Il rendit d'ailleurs visite à tous les membres du clergé, qui lui rendirent cette visite en grande cérémonie et beaucoup d'entre eux l'accompagnèrent dans ses diverses courses.

Un jour il se rendit chez Hadji Molla Taghi Barakani, qui le reçut avec tous les dehors du plus profond respect, mais profita de sa présence pour lui poser quelques questions insidieuses.

« En ce qui concerne la résurrection des morts, au jour du jugement, lui demanda-t-il, votre opinion est-elle celle de Molla Sadra ? »

« Non », dit Chéïkh Ahmed.

Alors Taghi interpellant son plus jeune frère Hadji Molla Ali : « Va, lui dit-il, dans ma bibliothèque et apporte-moi le Chévahed Rouboubiyé de Molla Sadra. »

Puis, comme Hadji Molla Ali tardait à revenir, il dit à son interlocuteur : « Je ne discute pas avec vous à ce sujet, mais je suis cependant curieux de connaître votre opinion sur la matière, car notre religion à nous est conforme, en ces questions, à l'opinion de Molla Sadra. »

Le Chéïkh répondit : « Rien n'est plus facile. D'après moi, la résurrection n'aura pas lieu avec notre corps matériel, mais avec son essence que je nomme le « Corps Hour Qélia ». Et j'appelle « Corps Hour Qélia » par exemple le verre qui est en Essence dans la pierre.

— « Pardon ! rétorqua méchamment Taghi, mais ce corps « Hour Qélia » est autre chose que le corps matériel, et vous savez que dans notre sainte religion il est de dogme de croire à la résurrection de ce corps matériel lui-même et non à celle d'un corps Hour Qélia. »

Le Chéikh fut interloqué mais comprit immédiatement où en voulait venir son adversaire et lui répondit : « Corps Hour Qélia ou corps matériel, c'est tout un ». Ce fût en vain qu'un de ses élèves, pour détourner la conversation, entama une discussion qui menaçait d'être longue ; le coup était porté, et Chéikh Ahmed se retira, convaincu qu'il s'était compromis.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que sa conversation avait été soigneusement rapportée par Taghi, car le jour même, il se rendit à la Mosquée pour prier et fût suivi du seul Abd-oul-Wahhab.

Les choses menaçaient donc de se gâter et Abd-oul-Wahhab crut avoir trouvé le moyen d'aplanir toutes les difficultés en suppliant son maître d'écrire et de publier un traité dans lequel il affirmerait la résurrection du corps matériel. Il avait compté sans la haine de Taghi.

En effet Chéikh Ahmed écrivit le traité qui se trouve encore dans son volume intitulé Adjévébet-Oul-Méçaïl, mais personne ne le voulut lire, et le bruit de son impiété grandissait tous les jours,

Ce fût au point que le Gouverneur de la Ville, le Prince Ali Naghi Mirza Roukn ed Dowlé, considérant l'importance des personnages engagés dans la lutte et craignant d'être accusé d'avoir laissé germer la discor-

de, résolut de tenter un accord. Il invita une nuit à un grand diner tous les oulémas illustres de la ville. Chéikh Ahmed avait la première place, et, près de lui, séparé par un seul personnage, était assis Taghi. On apporta les plateaux préparés pour trois personnes, de telle sorte que les deux ennemis se trouvassent obligés de manger ensemble.

Mais Taghi irréductible se tourna vers le plateau de ses voisins de droite, et, au grand scandale du Prince, mit sa main gauche devant la partie gauche de sa figure de façon à ce que son regard ne rencontrât pas, même involontairement, la personne de Chéikh Ahmed.

Après le repas, qui fût plutôt morne, le Prince persistant dans son idée de réconcilier les deux adversaires fit un grand éloge de Chéikh Ahmed, disant qu'il était le plus grand des docteurs Arabes et Persans, que Taghi devait lui témoigner le plus grand respect et qu'il n'était pas convenable qu'il prêtât l'oreille aux propos des gens qui voulaient amener la guerre entre deux intelligences d'élite.

Il fût violemment interrompu par Taghi qui déclara d'un ton de souverain mépris : « Il ne peut y avoir aucune paix entre l'impiété et la foi : le Chéikh, en ce qui concerne la résurrection a une doctrine contraire à la Loi Islamique. Or celui qui partage cette doctrine est impie. Que peut-il y avoir de commun entre un révolté et moi ? »

Le Prince eût beau insister, prier, Taghi n'en voulut pas démordre et la séance fût levée (1).

(1) Tout ce passage est extrait de mon ouvrage : Séyyèd Ali Mohammed dit le Bâb.

Le Chéïkh ne pût rester plus longtemps à Qazvine, où sa situation devint bientôt intenable et il poursuivit sa route sur Méchhed.

Le Délil-el-Moutéjarryérin dit : « Cette divergence entre les Chéïkhis et les Bala-Séri a été cause de la perte de bien des réputations, du meurtre de bien des individus, de la jalousie et de la haine au milieu de la secte sauvée des Esna Achéri. Elle a été cause de calomnies sans nom : elle a fait répandre le mensonge et les accusations fausses dans tous les pays de l'Islam. Quelle ignominie plus grande que celle-là ? Quelle ruine plus considérable ? Quelle révolution plus formidable ? »

Se rendant à Méchhed, le Chéïkh passa par Téhéran, mais il ne pénétra pas dans la ville, dont tous les habitants d'ailleurs avaient fui à cause du choléra, et il séjourna quatre jours à Chah-Zadé-Abd-oul-Azim.

Ce fût de là qu'il se rendit à Méchhed ; mais à Chahroud le choléra se mit dans la caravane où il fit de nombreuses victimes, entr'autres l'une des femmes de Chéïkh Ahmed.

Il resta 22 jours à Méchhed et se rendit à Tourbet où il fût admirablement reçu par le Gouverneur Mohammed Khan, fils de Isaaq Khan.

De Tourbet il alla à Tèbès, où le Gouverneur Ali Naghi Khan, fils de Mir Hocéïn Khan Tèbèci ne lui laissa rien à désirer.

Quand il voulut partir, on lui objecta que les Béloutches occupaient la route et qu'on ne pouvait pas passer. Aussi le gouverneur lui donna-t-il son neveu,

Mourad Ali, qui était très courageux, avec 100 cavaliers et 200 fantassins. Ceux-ci le conduisirent jusqu'à Yezd.

Il y resta trois mois, se rendit à Esfahan où il habita la maison de Abd-Oulla-Khan Emine-ed-Dowlé, fils de Mohammed Hocéïn Sadr-ed-Dowlé.

Il envoya de là Chéïkh Abd-Oulla avec ses femmes à Kirmanchah et prêcha durant tout le mois de Ramadan devant des foules toujours renouvelées qu'attirait sa prestidigieuse réputation. Mais il mit une sourdine à l'expression de ses pensées et fit tous ses efforts pour paraître rester dans les étroites limites du Chiisme Esna-Achéri.

Sadr-ed-Dowlé fût pris pour lui d'une admiration si vive, qu'il lui fit cadeau d'un village nommé Kémal-Abad.

Le 12 Chawal, il quitta Esfahan pour Kirmanchah où il séjourna environ un an. Au bout de cette période de temps, il laissa sa famille dans cette ville et se rendit à Kerbéla.

Il pût se rendre nettement compte de l'hostilité montante du clergé Chiite ; aussi, comprenant qu'il serait tôt ou tard obligé de quitter un pays qui lui avait pourtant réservé de si beaux succès, il envoya Chéïkh Abd-Oulla à Esfahan pour vendre Kémal-Abad.

Quand ce dernier arriva dans la ville, Sadr-ed-Dowlé était mort et tous ses biens confisqués : Kémal-Abad était saisi. Il réclama auprès du Gouverneur Mohammed Youcef Khan qui lui répondit que, quoique sachant fort bien que Kémal-Abad appartenait à Chéïkh Ahmed,

il ne pourrait cependant le lui remettre que sur une autorisation du Chah.

Chéikh Abd-Oulla se rendit donc à Téhéran où il fût fort bien reçu par le Chah qui, l'audience terminée, ordonna à Allah Yar Khan Vézir, et à Mirza Khanlar d'aller l'interroger sur les causes de son voyage.

Ceux-ci vinrent rapporter à S. M. leur conversation avec le voyageur et lui firent remarquer que certainement Chéikh Ahmed avait raison dans sa réclamation, mais que si on lui céda à lui, il faudrait également céder aux autres et dès lors, la saisie n'aurait plus d'objet. « Le plus simple serait de lui donner un autre village de valeur analogue dans le Kirmanchahan. »

Le Chah suivit cet avis, et fit remettre à Chéikh Abd-Oulla les firmans du village de Tchia-Kéyoud, qui est du district de Niloufer. En lui remettant les firmans on lui expliqua la raison du changement. « C'est bien, répondit-il, c'est bien. Ceci est un village qui nous est donné par S. M. mais ce don n'empêche pas que nos droits sur Kémal-Abad restent entiers. Nous pouvons nous taire aujourd'hui, mais demain nous les ferons valoir. »

Et il s'en alla à Kirmanchah prendre possession de son nouveau village.

Durant ce temps, les choses avaient empiré pour Chéikh Ahmed. En effet, ses ennemis unirent leurs efforts et allèrent trouver A Séyyèd Mehdi, fils de A Séyyèd Ali et le trompèrent. Ils lui rapportèrent comme venant du Chéikh des paroles insensées, insistèrent sur ce qu'ils étaient incapables de comprendre

et s'arrangèrent si bien qu'on crût que les croyances du Chéikh étaient impies.

Le Séyyèd, dans la simplicité de son cœur ne comprit pas leur arrière-pensée et, sans raison se détourna du Chéikh. Il donna son oreille à ces intrigants, il accepta ce qu'ils disaient, et prononça des paroles qu'il était inutile de dire. Cela devint cause de troubles profonds : ses paroles tombèrent dans la bouche des ignorants et augmentèrent encore le feu de la révolte. Tous s'écrièrent : « Chéikh Ahmed est devenu infidèle », et quand on demandait qui l'avait condamné, on répondait : Séyyèd Medhi.

Enfin l'on réunit une assemblée pour juger Chéikh Ahmed. Ses détracteurs avaient certainement l'intention d'écrire un jugement solennel pour excommunier plus ouvertement ce merveilleux savant et pour réfuter ses croyances. Mais à peine furent-ils installés dans le lieu de la réunion qu'un tremblement de terre vint les terrifier et ils s'enfuirent éperdus.

Mais ils reprirent leurs attaques. « Ils plantaient la haine, dit l'auteur du Délil el Moutéhayyéin, dans les cœurs des femmes, qui sont les disciples du démon, » tant qu'enfin un molla écrivit un livre dans lequel, rapportant les opinions de toutes les religions de mensonge, celle des Ismaéliens, celle des païens qui ne croient pas à la vie future, celle des soufis, celle des Ghoulats, celle des Moufavezès qui croient que Dieu a remis aux Imams les soins de la Création, de la nourriture, de la vie, de la mort, celle des gens de la

Trinité ; il en faisait un tout, déclarant que c'était là la religion de Chéïkh Ahmed (1).

Et on réunissait les hommes et on leur lisait ce volume, et on terminait la lecture en leur disant : « Telles sont les croyances de Chéïkh Ahmed ».

Alors, de toutes parts, les cris s'élevèrent, maudissant le Chéïkh et le vouant à l'exécration publique. Ils ne savaient ce qu'ils faisaient et ne se doutaient certes pas que ce n'était qu'une misérable victime calomniée.

« Vraiment c'est ainsi que Mohavia avait agi avant eux ! Il distribuait de l'argent pour qu'on lui apportât des hadis insultant Ali et faisant l'éloge des premiers Khalifes, pour qu'on propageât et récitât ces mensonges dans les villes, et qu'on les apprît aux enfants dans les écoles. Ainsi eux aussi, écrivirent un livre dans lequel ils réunirent leurs impiétés et les attribuèrent au Chéïkh ! »

« Et l'on disait : Chéïkh Ahmed croit que tous les oulémas, depuis Chéïkh Moufid jusqu'à aujourd'hui sont dans l'erreur ; il croit que la route du libre examen est une route mensongère ; il croit que les Moujtéhédés sont égarés et prévaricateurs ! »

« On disait : il croit que l'Emir des Croyants est Créateur, Nourricier, Celui qui fait vivre, Celui qui fait mourir. C'est donc une créature qui jouit du pouvoir absolu de la Divinité. »

(1) Je n'ai pu me procurer ce livre. Il est certain que les idées Chéïkhiennes sont hétérodoxes, mais il est possible que l'ouvrage en question ait ajouté des impiétés aux croyances du Chéïkh.

« On disait : il croit qu'Ali est revêtu de ces qualités en vertu des pouvoirs que Dieu, se destituant lui-même, lui aurait remis ».

« On disait : Le Chéïkh rapporte à Ali tous les pronoms qui se trouvent dans le Qoran et qui, en réalité se rapportent à Dieu très Haut. Il croit que ces mots : « Eyyaké naabodo, Eyyaké nastahin » dans le Qoran s'adressent à Ali et le désignent ».

« On disait : Il ne croit pas à la résurrection matérielle : il ne croit pas que ce corps que nous avons en ce bas monde puisse ressusciter. »

« On disait : Il dit que le Prophète de Dieu, dans la nuit du Mihradj n'est pas monté aux cieux avec son noble corps : il y alla en esprit. »

« On disait : il prétend que Dieu ne connaît pas les minuties. Il croit que la science de Dieu est nouvelle, et que Dieu en possède une autre qui est éternelle. Donc Dieu possède deux sciences. »

« On disait : Il prétend que le Seigneur des Confesseurs, que les bénédictions de Dieu soient sur lui ! n'a pas été tué ! »

Dans ce couplet, il y a certes des choses qui sont bien des croyances de Chéïkh Ahmed, mais on a brodé, enjolivé, et l'on a ajouté des absurdités. Mais le Chéïkh désireux de passer pour un vrai musulman, repoussait en bloc toutes ces accusations et reniant ce qui était le plus pur de lui-même il disait : « Ce que vous verrez dans mes livres, c'est ce que je veux dire ; mais comme vous ne connaissez pas le sens des termes techniques que j'emploie, mon but vous échappe. » Et il continue en affirmant ses croyances chiites.

Certes la palinodie est attristante : ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'il la faisait, mais les cerveaux Asiatiques sont composés autrement que les nôtres, leur éducation est autre, autres leurs pensées, autres leurs croyances, autres leurs sentiments.

Aussi les contemporains ne prêtèrent-ils pas la moindre attention à ces affirmations multipliées, et quoiqu'il voulut leur faire croire qu'il était un vrai et fidèle croyant, ils refusèrent de l'admettre. Ils ne voulurent pas non plus accepter que le sens intime des paroles du Chéïkh pût en déduire le sens apparent, « quoique, en vérité, chaque écrivain soit plus savant que qui que ce soit sur le sens des termes qu'il emploie. »

Il y a d'ailleurs dans beaucoup de sentences des savants des choses qui offrent un sens douteux, dont l'apparence semble souvent impie, et cependant les oulémas consentent à leur donner le même sens que leur donne l'auteur qui les formule.

Par exemple, Séyyèd Mortéza Alem el Hoda, dans le traité de ses croyances dit, au sujet de l'Islam d'Abou Taleb : Dieu n'est pas un Dieu d'accident, non plus qu'un Dieu de substance, et un Dieu Unique. Cependant l'Islam exige que Dieu soit le Dieu de toutes choses. »

Des paroles à double sens ne sont que trop fréquentes chez les savants de la Perse, qui souvent trouvent ainsi le moyen de dire ce qu'ils pensent quittes à se retrancher derrière le second sens à la moindre attaque des mollas.

Les ennemis du Chéïkh pouvaient craindre qu'un

certain nombre se laissât prendre à ses explications, comme la chose s'était maintes fois présentée. D'autre part ils étaient en territoire Ottoman, et si arriérées que soient les idées du pays, il n'est du moins pas permis de tuer son semblable pour une simple erreur de croyance, ce qui se fait parfaitement en Perse. Ils résolurent donc de frapper un grand coup et d'obtenir soit que l'autorité Ottomane prît la responsabilité d'une condamnation, soit qu'elle expulsât de son territoire un contempteur des choses sacrées.

Donc, eux, fils de la Perse, eux, héritiers fanatiques des idées Chiites, eux qui exècrent le sunnisme et tous les sunnis, eux qui maudissent Abou Bècre, Omar, Osman, eux les irréductibles, ils trahirent leur foi, ils dénoncèrent aux Turcs le Chéïkh comme ayant rapporté une histoire qui devait exciter leur colère, entraînant non seulement sur le Chéïkh, mais sur tous les Persans habitant cette partie de l'Empire, une répression féroce et acharnée.

Ils prirent donc le quatrième fascicule du Cherh-oz-Ziaré, le portèrent chez le Gouverneur de Baghdad et lui donnèrent à lire l'anecdote suivante, d'ailleurs environnée d'appréciations peu louangeuses, de jugements plutôt sévères contre certains Khalifes.

Or donc Chéïkh Ahmed rapporte que Séyyèd Hachem Toubelli Elbahrani, dans son livre intitulé Moalem ez Zoulfa, a raconté qu'une nuit le Khalife Moutévèkkil envoya chercher Haçan ibn Hani, surnommé Diq-el-Djem.

Celui-ci eût peur, car, pensa-t-il, le Khalife ne pouvait

l'appeler à un pareil moment que pour l'interroger sur les talents de l'Emir des Croyants. Or, s'il mentionnait les qualités d'Ali, le Khalife ne manquerait pas de le condamner à mort à cause de l'inimitié qu'il ressentait pour les gens de la famille de Mohammed.

Il fit donc ses ablutions, dicta son testament et se rendit chez le Khalife. Il le trouva seul, une bougie allumée à côté de lui.

A peine fût-il entré, que Moutévèkkil lui dit : « Je t'ai fait venir afin que tu m'expliques le sens de ces vers qui sont de toi. Que voulais-tu dire en parlant ainsi :

— J'entrais dans le matin et mon cœur était plein de tristesse et d'ennui ;

— Et le soir me surprit et j'étais tombé ivre !

Qu'as-tu voulu dire par ces vers ? Pourquoi es-tu triste ? »

— Il répondit : « Oh Emir des Croyants ! Si tu me promets de me pardonner, je te dirai la vérité. »

— « Soit, répondit le Khalife, je te pardonne. »

— « Or donc, j'ai dit ces vers au sujet de la violence et de la trahison d'Omar et d'Abou Bècre envers Ali ; »

— « Que dirais-tu donc au sujet de Yézid-ibn-Mohaviyé ? »

— « Je dis que Yézid est un infidèle, un impie, un maudit. »

Aussitôt le Khalife s'écria : « Si tu ne me rapportes pas comme preuves de son infidélité des paroles dites par lui, je séparerai ta tête de ton corps ; »

Diq répondit : « Quand on apporta la noble tête du

Seigneur des Confesseurs auprès de Yézid, celui-ci se mit à chanter ces vers :

Oh ! plutôt au ciel que nos vieillards qui étaient à Bèdr, fussent ici présents pour se réjouir. Ils diraient : « Oh Yézid ! gloire à Toi ! tu as bien agi ! tu as tiré vengeance des enfants d'Ahmed ! Le Prophète a lancé l'imposture en ce monde ! Il n'avait pas de révélations ! et Gabriel ne lui a jamais apporté le moindre message de la part de Dieu ! »

Moutévèkkil — la malédiction de Dieu soit sur lui ! — demanda alors : « Mais de qui donc, Yézid avait-il pris cette religion ? ces idées ? »

— « De son père Mohavia. »

Moutévèkkil s'irrita à cette parole et dit : « Puisse Dieu rendre immenses tes malheurs ! Mohavia fût le scribe de la Révélation, il était l'oncle des Croyants, si tu ne me cites pas de ses paroles comme preuves de ce que tu racontes, tu mériteras ma punition et mon châtement. »

— « Quand Mohavia était à l'agonie, sa femme s'approcha de lui et lui dit : « Oh Mohavia ! après ta mort, je ne me marierai plus. ! Mohavia la regarda et dit ces vers : « Quand je serai mort, oh Oummet el Oméïra !

Va, et prends un mari, car nous ne nous reverrons plus après la mort.

Si l'on t'a parlé du jour de la résurrection

Sache que c'est un mensonge, oublie ce que tu as entendu ! »

Moutévèkkil maudit alors Mohavia et dit : « De qui avait-il acquis de pareilles croyances ? A qui obéissait-il ? »

— « Il avait les croyances de Omar ibn Khattab. »

La colère de Moutévékil s'alluma de nouveau et il dit : « Si tu ne m'apportes pas en témoignage des paroles d'Omar, tu éprouveras ma colère et mon ressentiment ».

— « Un jour Omar était occupé à boire du vin. Sa femme se présenta devant lui. Elle le vit en proie à cette occupation et voulut l'en empêcher. « Oh Omar ! crains Dieu ! »

Mais lui : « Est-ce que vraiment je me suis engagé à ne pas boire de vin ? qu'on vient ainsi m'interdire de boire de l'eau de dattes ? Est-ce donc le jour de la résurrection ? est-ce donc le jugement ? Va, o mère de Amr, tout cela sont des stupidités ! »

Moutévékil dit : « De qui donc tenait-il ces croyances » ?

— « D'Abou Bècre. »

Moutévékil devint furieux, les veines de son cou se gonflèrent et il dit : « Apporte-moi une preuve à l'appui de ce que tu viens de dire ».

— « Abou Bècre, un jour de Ramazan buvait du vin. Sa femme vint le trouver et lui dit : « Oh Abou Bècre ! S. A. le Prophète a autorisé de tuer celui qui mange durant le Ramazan » !

Abou Bècre lui rétorqua : « Abandonne ces paroles oh mère de la pucelle ! Boire du vin est une habitude qui m'est venue de ton père Ycham, et Dieu sait s'il en buvait ! Le fils du mouton (1) nous a annoncé qu'il

(1) Ibn Qebché : Surnom injurieux donné à Mohammed.

allait ressusciter. Comment diable peut revivre une chose qui est mensonge ? Irais-tu croire que c'est lui qui m'a fait parvenir la parole de Dieu ? Quant à moi, je me moque et du mois de jeûne et de tout ce qui lui a été révélé. Les paroles de Mohammed sont des insanités. Et tu dis qu'il veut m'interdire le vin ? qu'il veut m'interdire de manger ? La vérité est ceci que quand un sage voit un âne, il le bride et lui fait subir ses caprices ».

Et Moutévékil ayant entendu tout cela ordonna qu'on lui donne un sac d'or et le congédia.

Après avoir rapporté cette anecdote Séyyèd Kazem Rechti s'écrie dans le Délil el Moutéhayyérim : « Et maintenant, un peu de loyauté ! Est-ce que vraiment un homme de bonne foi, un musulman, un homme sincère, peut raconter une pareille histoire à un sunni, et quel sunni ! Le Vali de Baghdad ! c'est-à-dire un homme dont la parole est immédiatement exécutée, qui est très puissant et qui, de par sa religion même est obligé de tourmenter celui qui prononce de pareilles paroles, peut-être même faut-il qu'il le tue ! et tous les Chiites avec lui ! Est-ce qu'un pareil acte n'est pas une ruine pour l'Islam ? une façon de jeter le discrédit sur les

(1) Les Mollas de la Perse racontent beaucoup d'histoires de ce genre avec la plus grande gravité. Rien ne les fait broncher ni l'in vraisemblance de ce qu'ils disent ni son impossibilité matérielle. Le sunni, dans ce genre d'anecdotes, est d'une stupidité stupéfiante. J'aime à croire, pour l'honneur de Chéikh Ahmed qu'il ne croyait pas un mot de ce qu'il racontait là.

musulmans ? L'on sait, cependant, que les chiites sont forcés de cacher leur religion à leurs ennemis pour la sauvegarder. »

Or ceci se passait juste au moment où le Vali de Baghdat venait de faire exécuter l'oncle de Chéïkh Mouça, fils de Chéïkh Djaafer, pour une accusation lancée contre lui, et cependant Chéïkh Mouça était très respecté du Vali.

Dès lors que ne pouvait-il ordonner non seulement contre le Chéïkh, mais encore contre tous les Chiites ?

Le Chéïkh prévenu, craignant qu'un plus long séjour dans la ville n'excitât la haine et la fureur, pensant que son absence ramènerait le calme, se décida à partir pour la Meqque.

Il partit avec sa femme et ses enfants, ayant vendu tout ce qui lui appartenait, et, vieux, affaibli, âgé de 75 ans, il entreprit ce pénible voyage, laissant Séyyèd Kazem Rechti seul pour soutenir ses opinions.

Chéïkh Haçan, Séyyèd Khalaf, ibn Séyyèd Ali Nadjar, Mouça ibn Abd-el-Haçan et Hadji Ali Kechvan Kerbélahi l'accompagnèrent. Il prit avec lui un ghoulam nommé Soutan, et se rendit de Baghdat à Damas, mais sa santé était compromise et son mal allait en augmentant. Il fût obligé de s'arrêter à deux ou trois stations de Médine à l'endroit nommé Haddé. Il y mourut le dimanche 21 Zil-Qa'adé 1241 de l'Hégire (28 juin 1826).

Son corps fût porté à Médine où il fût enterré dans le cimetière Baqi derrière le mur de la coupole du Prophète du côté Sud, sous la gouttière du Mihrab.

On dit que là aussi se trouve le tombeau de Fatemé en face du Béit Oul Hazan (1).

Il avait épousé huit femmes. La première fut Mériem bent Khamiss, qui était de Qarin (Lahça). Il en eût treize enfants, 9 fils et 4 filles. Les fils sont : Mohammed Taghi, Ali Naghi, Abd-Oullah, Hocéïn, Djaafer, Hocéïn, Mohammed Sâlé, Mohammed Haçan, Iça ; les filles sont Fatemé, Roqiyé, Mekkiyé, Hadjiyé.

La seconde de ses femmes fut Amené, fille de Séyyèd Ahmed. Il en eût dix enfants ; 6 fils et 4 filles. Les fils sont Hocéïn, Hocéïn, Ebrahim, Bagher, Bagher, Sâlé ; les filles sont Mériem, Rahimé, Mériem, Fatemé.

La troisième de ses femmes fut Omm Qolsoun, fille de Chéïkh Ali, l'orfèvre. Il en eut un fils nommé Haçan.

La quatrième fut Rahimé, dont il eut également un fils nommé Haçan.

La cinquième fut Amené, dont il eut une fille : Rahimé.

La sixième fut Roqiyé, fille de Abd-oul Hocéïn, dont il eut un fils : Mohammed Djaafer, et une fille : Latifé.

La septième fut Fatemé Yezdiyé, qui lui donna une fille Zahéré.

Enfin la huitième fut Mériem bent Haçan Ehlé Khoveitem.

Certaines de ces femmes moururent durant la vie de leur époux, un certain nombre reçut le divorce, et lorsque le Chéïkh mourut, il laissa trois veuves :

(1) La suite se trouvera dans le deuxième volume.

Mériem bent Khamiss, Mériem bent Haçan et Roqiyé, fille de Abd-oul-Hocéïn.

Il eut en tout 29 enfants dont il ne resta que quatre : Mohammed Taghi, Ali Naghi, Haçan, Abd-Oullah. Trois de ses filles lui survécurent : ce furent Fatemé, Hadiyé, Fatemé.

CHAPITRE V.

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE DE CHÉÏKH AHMED.

Durant une existence pourtant bien mouvementée, le Chéïkh écrivit un grand nombre de volumes dont voici les titres :

1. Le Commentaire du Ziaré El Djamé'è el Kébiré de A Chéïkh Hadi, en quatre volumes.
2. Le Commentaire du Hikmet Archiyé de Sadr-ed-Dine Chirazi.
3. Le Commentaire du Méchaer de Sadr-ed-Dine Chirazi. Il s'y efforce de démontrer le mensonge de cette parole : « Toutes les choses n'ont qu'une seule vérité simple ». C'est une réponse à Molla Méchhed.
4. Févaéd ; le Chéïkh l'écrivit quand il revenait d'Esfahan vers Yezd.
5. Le commentaire du Févaéd. En réponse à Molla Méchhed.
6. Le commentaire sur le livre Tafceret-oul-Moutéal-lémin de Allamé Hélli.
7. Riçalé Haydériyé. (Consultations sur les jurisprudences.)
8. L'abrégé du Haydériyé. (Collection de ses fetvas relatif à la pureté et aux prières.)

9. Commentaire sur l'épilogue du Qèchf-oul-Ghéta de Chéïkh Djaafer Nedjéfi.
10. Riçalé der Soum, écrit sur la demande du Prince Mohammed Ali Mirza.
11. Riçalé sur les infidèles qu'il faut tuer et sur ceux qui obéissent à des livres. Les Ordres qui les concernent avant qu'ils deviennent musulmans, et ceux qui les regardent alors qu'ils embrassent l'Islam. Ecrit sur la demande de Mohammed Ali Mirza.
12. Traité sur la façon dont il faut agir suivant les quatre livres célèbres. Sur l'authenticité des hadis. Il y dit qu'il faut réciter les 3^{me} et 4^{me} Rikaat à voix basse.
13. Sur la qualité de preuve du consentement universel.
14. Traité sur les principes de la Jurisprudence.
15. Réponse à Chéïkh Mohammed Kazem qui avait demandé : « Celui qui imite, peut-il imiter deux Moujtéhédés dans une seule question ? même si ces deux Moujtéhédés divergent dans leurs sentences ? »
16. Riçalé fi maçalé Qadar. Réponse à Chéïkh Abd-Oulla ben ech Chéïkh Moubarek el Qatifi.
17. Riçalé fi cherh riçalé el Qadar. Sur la prédestination. Ecrit pour Abd-Oulla ibn Déïden.
18. Riçalé Hayat oun Nafs.
19. Riçalé fi tahaqqiq el qooul bil ejtéhad ouat taqlid.
20. Riçalé en réponse à Chéïkh Mohammed qui avait interrogé sur les cinq sortes de joyaux philosophi-

- ques, qui ne sont plus que quatre pour les Mouté-kéllémines (1).
21. Riçalé fi-ch cherh riçalé Ilm de Molla Mohcen Qachani (2). Ecrit sur la demande de Mirza Bagher Nawab.
 22. Riçalé fi-ch cherh hadis houdous el Esma (Dieu a appris à l'homme tous les noms); Réponse à Chéïkh Ali fils de Chéïkh Salé fils de Chéïkh Youçouf Ahçahi.
 23. Riçalé fi béyan el Aviyé es salecé (les trois bols, c'est-à-dire l'éternité, le temps, le moment; l'explication de la tablette gardée, de la tablette d'effacement (4), de celle d'assentiment (5), sur la confirmation du Béda (6), du sort (7), du destin (8), du monde des atomes, etc., etc. Ecrit en réponse à Séyyèd Aboul Cassem el Lahidji.
 24. Riçalé sur l'explication de la vérité Mohammédique. Réponse à Molla Mohammed surnommé Rachid.
 25. Riçalé fi-ch cherh hadis Qoméil. Réponse à Molla Kazem Semnani.

(1) Ces cinq joyaux sont : l'Aql, le Nafs, le Héyyoula, la Souréte, le Djesm. Les moutékéllémines n'en reconnaissent que quatre, car ils confondent le Héyyoula et la Souréte.

(2) Féiz.

(3) El law el Mah'fouz.

(4) El law el Mahv.

(5) El law el isbat.

(6) Voir Béyan Persan — unité IV porté 3.

(7) El Qadar.

(8) El Qaza.

26. Riçalé fi-ch cherh hadis Ras Edjalout quand il demanda à l'Imam Er-Riza qu'est-ce que l'infidélité, etc.
27. Riçalé dans l'explication que pour Dieu il y a deux sciences. Réponse à Séyyèd Haçan Khoraçani.
28. Riçalé Khaqaniyé. Réponse à Fath-Ali Chah qui avait demandé des explications sur la vérité du Purgatoire, etc.
29. Sur la Vérité de l'intelligence, de l'esprit, de l'âme, etc.
30. Riçalé sur le commentaire de cette parole de la sourate Tauhid : « Qol hou wallahou ahad ».
31. Les enfants Chiites, quand ils meurent dans le ventre de leur mère, Dieu, au jour du jugement, complètera-t-il leur création ? Réponse à Mohammed Khan.
32. Sur la signification de l'infinif, et sur les significations imaginaires.
33. Sur la signification des mots : contingent, science, volonté, etc. Réponse au Chéïkh Ramazan.
34. Réponses aux 19 questions de El Hadj Mohammed Taher el Qazvini.
35. Réponse à Molla Hocéïn Kirmani sur le Purgatoire, et le sens de Khéït-el-Asfer, dont il est question dans le hadis.
36. Réponses à Chéïkh Ali el Gharizi au sujet de l'Ejtéhad.
37. Dans l'explication de ceci que la Créature est comme un ruisseau rond qui tourne sur soi même. De ce ruisseau, les choses sortent, et vers lui elles

- reviennent. Or, ce qui sort, est exactement ce qui entre : en vérité, ce qui s'en va est exactement ce qui revient. Réponse à Molla Yacoub.
38. Réponse à Mirza Mohammed Ali ibn Mohammed Nébi Khan sur les sciences diverses.
 39. Explication de cette parole que le croyant est plus noble que les anges, et que Selman est supérieur à Gabriel ; de celle qui dit que connaître l'Unité parfaite, c'est nier les attributions de Dieu, etc.
 40. Riçalé en réponse à Chéïkh Ahmed, fils de Chéïkh Salé, fils de Touq sur la relation qu'il y a entre ce qui est nouveau et ce qui est éternel.
 41. Riçalé sur la continence et la résurrection Réponse au Prince Mohammed Ali Mirza.
 42. Réponse au Prince Mahmoud Mirza.
 43. Riçalé Khaqaniyé en réponse à Fath Ali Chah qui avait interrogé sur la supériorité du Qaém sur ses aïeux.
 44. Riçalé en réponse à des étudiants sur le sens de ce verset : En vérité, nous venons de Dieu et nous retournons vers Dieu.
 45. Riçalé Taubelliyé, en réponse à Chéïkh Abdoul Ali Taubélli expliquant que les oulémas ont divergé dans l'explication de l'apparent et de l'intime. — Différences entre les gens de mensonge que sont les Soufis et les gens de vérité qu'il faut seuls imiter. — Explication de l'industrie des alchimistes. — Concordance entre le monde supérieur et le monde inférieur. — Comment la prière

- de l'homme arrive jusqu'à Dieu. — Explication de l'arbre et de ses parties, c'est-à-dire de l'arbre Khold, l'arbre Touba, l'arbre divin, l'arbre du nuage, l'olivier, et la mention des arbres qui sont opposés à ceux-là, comme l'arbre Zaqoun, l'arbre Tamtam, l'arbre Moujtassé, les pantoufles que Dieu a ordonné à Moïse de retirer sur le Sinaï, explication des paroles qu'Adam apprit à lire (1). Explication de « Elmod hamatéïn » (Les deux feuilles vertes) de Sédret-el-Mountéha, de Syrat-el-Moustaqim, de Nafs Nateqé, de Nafs Koullié Elayié, de Nafs moutméhénné, etc., etc.
46. Riçalé en réponse à Chéïkh Ahmed, fils de Chéïkh Salé, fils de Touq.
47. Réponse aux questions de Molla Ali Rechti sur
1° Etat des gens de connaissance et des Soufis ;
2° De la façon dont il faut pratiquer l'Alchimie ;
3° De la science des lettres.
48. Riçalé en réponse à Chéïkh Abd-oul Ali et Qatif sur l'interprétation des sept mers, etc.
49. De la talismanique.
50. Explication des vers de Chéïkh Ali ibn Abd Oulla ibn Farès.

(1) Quand Adam eut mangé le fruit défendu, c'est à dire le blé, le démon vint pour le chasser du Paradis terrestre. A ce moment parut Gabriel, qui, pris de pitié pour le pécheur, lui dit : Apprends les mots que je vais te montrer et Dieu acceptera tout ton repentir. Adam leva la tête et lut : Allah — Mohammed — Ali — Fatémé — Haçan — Hocéïn.

51. Explication des paroles du susdit Chéïkh.
52. Idem.
53. Science de la lecture.
54. L'écriture Qoranique.
55. Réponse à Hadji Abd-oul Wahhab el Qazvini sur la question des deux djaçad et des deux Djism (1).
56. Riçalé en réponse à Chéïkh Abd-Oulla ibn Qadir sur plusieurs questions, entr'autres celle-ci : Comment la prière peut-elle devenir illicite (2) ?
57. Riçaïl elhémém el Aoulia, sur les songes. Chéïkh Hocéïn Alé Osfour El Bahrani, *après sa mort*, posa deux questions dans le monde des songes.
58. Réponse à Séyyèd Hocéïn ibn Séyyèd Abd-oul Qaher, au sujet de l'histoire de Moïse et de Khizr.
59. Réponse à Séyyèd Mohammed, fils de Séyyèd Abd-oun Nébi, au sujet du Hadis de Sadouq a raconté dans le Hélel ouch Chérayé, au sujet de la création des atomes.
60. Réponse à Chéïkh Mohammed, fils de Ali, fils de Abd-oul Djabbar sur le sens de la parole de l'Imam qui a dit : La science est un point que les ignorants ont multiplié ».
61. Le démon peut-il revêtir les formes du Prophète ou des Saints.
62. Sur les Songes.

(1) Il s'agit ici du traité écrit à Qazvine après l'entrevue avec le Barakani et sur la demande de Abd-oul Wahhab.

(2) Aux bains, par exemple.

63. Réponse à Mirza Djaafer Yezdi, sur le sens du mot Qechf (1).
64. Réponse à Chéïkh Mohammed, fils de Abd-oul Ali, fils de Abd-oul-Djébbar sur l'interprétation de ce verset : « Ceux qui sacrifient leurs biens dans la route de Dieu, » etc., etc.
65. Réponse à Chéïkh Abd-oul-Hocéïn ben Chéïkh Youcef el Bahrani sur l'infidélité et la foi.
66. Réponse à Chéïkh Mac'houd, fils de Chéïkh Sou'oud sur le sens de la parole du Prophète disant, en montrant son index et le doigt du milieu : « Moi et le Jour (du jugement) nous sommes ainsi ».
67. Pour mettre d'accord deux savants de Bahreïn discutant sur le Qâf de cette parole : « Leïcê Kémislîi chéi ».
68. Réponse à Séyyèd Hocéïn ben Séyyèd Abd-oul Qaher el Bahrani au sujet d'une affirmation de Molla Mohcen Féïz.
69. Réponse à Cheïkh Mouça Bahrani sur l'état de Celui qui viendra et qui prétendra être le fondé de pouvoirs de Sahab-ouz Zéman.
70. Réponse à Fath Ali Khan sur la question : à qui la prééminence, au Qoran ou à la qa'aba ?
71. Réponse à Molla Mohammed Rechti sur la vérité du mot : « Contingent ».
72. Réponse à Molla Mohammed Damaqani sur le sens de « Bacit oul-Haqiqé.

(1) Signifie, en dernière analyse, une révélation autre que celle des Prophètes.

73. Réponse à Molla Moustapha Chirvani. Le nom du traité est Séradjiyé.
74. Réponse aux Soufis.
75. Réponse aux étudiants au sujet de la distance de deux arcs ou plus près encore.
76. Réponse aux Soufis.
77. Sur les choses qui sont importantes dans la connaissance de Dieu.
78. Sur l'existence de ces trois termes : Haqq (Dieu), Moutlaq (Absolu), Mouqayyed (Relativité).
79. Réponse à Séyyèd Mohammed el Boqa sur le commentaire de la sourate el Tauhid.
80. Réponse à Séyyèd Aboul Haçan Djilani au sujet de Béda, du Law Esbat, etc.
81. Au sujet des Hadis qui disent que les corps des prophètes et des Imams ne restent pas plus de 3 ou 30 ou 40 jours dans le tombeau.
82. Réponse aux envoyés de la ville d'Isfahan au sujet de la parole d'Ali : « Dieu a créé l'arch de quatre lumières, » etc.
83. Méçail Qatifiyé. Réponse à Chéïkh Ahmed ben Chéïkh Salé ben Touq el Qatifi.
84. Réponse à Mirza Mohammed Ali Mouderrès à Yezd au sujet du primitif et du dirivé, etc.
85. Réponse à Molla Hocéïn el Kermani sur la sourate El Hata.
86. Réponse à Séyyèd Mohammed ben es Séyyèd Aboul Foutou' sur le secret du destin, etc.
87. Réponse à Chéïkh Ahmed ben Chéïkh Salé ben Touq.

88. Réponse à Molla Hocéïn Yaféqi.
 89. Réponse à Molla Mehdi Asterabadi sur cette question : Pourquoi le « Ya » a-t-il été élide sans mot qui l'élide dans ce verset : « Vé léilé éza ièsr ».
 90. Réponse au même, sur la connaissance de l'âme.
 91. Sur les agréments et les peines de l'autre vie.
 92. Réponse à Molla Ali Ekber sur la meilleure route pour arriver à Dieu.
 93. Est-il possible que quelqu'un imite quelqu'un qui lui soit inférieur ?
 94. Sur la résurrection.
 95. Réponse à Séyyèd Mâl Oulla ben Séyyèd Moham-med Qatifi sur l'explication de cette parole : « Si tu n'étais pas, oh Mohammed, je n'eusse pas créé les cieux, et si Ali n'avait pas été, je ne t'eusse pas créé ».
 96. Explication de quelques problèmes.
-